Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 29 Joumada I 1441
24 Janvier 2020

N° 7

36ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Autres sociétés **162**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **162**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **166**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **171**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **174**
Avis aux créanciers..... **182**
Convocations
Sociétés anonymes **183**
Sociétés à responsabilité limitée **186**
Actes Administratifs
Avis au public..... **186**
Divers
Avis au public..... **186**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de l'Agence Tunisienne de Solidarité..... **188**

CONSTITUTION

Autres sociétés

Constitution de société (Personne Physique)

Nom et prénom : Aloui Sofiene

Registre du commerce N° : A02119112012

Carte d'identité N° : 00379564

Activité principale : Transport terrestre de marchandises

Adresse : résidence Erriadh Bloc 91, AP 01, 2059 Mourouj Ben Arous

Identifiant unique : 0809186T/A/C 000.

2020R00112SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Société central

SA au capital de 587760 Dinars

MF: 1287385CAM000

En vertu du procès verbal de l'assmblée générale extra ordinaire réunie le 18 octobre 2019 et du procès verbal de l'assemblée générale extra ordinaire réunie le 26 novembre 2019 et enregistré à la recette des finances respectivement, le 22 octobre 2019 sous le n° 9707897 quittance n° 0297 le 16 décembre 2019 sous le n° 1980795 quittance n° 9631 dont un exemplaires des deux PV a été déposé au registre national des entreprises le 10 décembre 2019 et le 26 décembre 2019 il a été décidé;

-Le changement de siège social à l'immeuble Rosalys, rue de l'ile de sabeh les jardins du lac, les berges du lac II.

-l'augmentation du capital de140000 dinars à travers la souscription de 14000 actions pour une valeur nominale de 10 dinars l'action.

2020T00085SANB2

Total Tunisie

Rue de Lac Huron – Les Berges du Lac 1053 Tunis

MF : 003143D/A/M/000

Suivant procès verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 24 juin 2019, enregistré à la recette des finances Lac le 22 août 2019, enregistrement n° 19705899, quittance n°M084204 , il a été décidé de :

- Renouveler les mandats des administrateurs Jérôme DECHAMPS et Foued LAKHOUA pour une durée de trois années qui prendront fin à l'issue de la réunion de l'assemblée Générale annuelle à tenir dans l'année 2022 pour statuer sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

- Ratifier la cooptation de Magali PAILHE en tant qu'administrateur membre du conseil d'administration pour une durée de trois années qui prenant fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale annuelle pour statuer sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Un exemplaire du procès – verbal a été déposé au registre National des entreprises de Tunis sous le n°2019102500.

2020R00123SANB2

Désignation du président du conseil et du directeur général

DOREMAIL

S.A. au capital de 1.500.000 de dinars

8040 Zone Industrielle Bouargoub - LOT N° 30

Identifiant unique N° 0025522 F

Il ressort du procès-verbal du conseil d'administration du 23 décembre 2019 enregistré à la recette des finances de La Marsa le 30 décembre 2019 sous le numéro 19708218 et dont un exemplaire, a été déposé au registre national des entreprises le 03 janvier 2020 sous le numéro 2020503, que les administrateurs ont désigné:

- Madame Monia Masmoudi en tant que présidente du conseil d'administration en remplacement de Madame Dordana Mokhtar.

- Monsieur Houcemeddin LENGLIZ en tant que directeur général en remplacement de Monsieur Moharned Raouf Masmoudi.

2020R00126SANB2

Publication relative à la réduction et à l'augmentation du capital social

Renseignements relatifs à la société

1- Dénomination : Societe Touristique Tunisie GOLF SA Société anonyme de capital social de 21.300.000DT.

2- Identifiant unique: 0012376W

3- Siège social : Cap Gammarth BP 733 la Marsa 2070. 4- Forme juridique : S.A.

5- Durée de la société : 99 ans.

6- L'objet social : Effectuer toutes opérations financières, commerciales, industrielles, administratives, d'exploitation, de gestion, de contrôle et autres relatives à la promotion touristique, d'hôtellerie et des stations de balnéothérapie ou de thalassothérapie.

Renseignements relatifs à la réduction et l'augmentation

1- Référence: P.V de l'AGE du 27 Décembre 2019 enregistré à la recette de l'enregistrement des Actes de Sociétés 1er Bureau Tunis, le 07/01/2020, quittance n° M00167 Enregistrement n°207000131

2- Décisions de l'AGE:

Réduction du capital

L'assemblée générale extraordinaire a constaté que les pertes comptables cumulées, établies par le rapport du Commissaire aux Comptes de la société, s'élèvent au 31/12/2017 à 16205447,000 DT et décide de procéder à une réduction du capital social d'un montant de 16188 000,000 DT; et ce par réduction de la valeur nominale de l'action pour la ramener de 10,000 DT à une valeur nominale de 2,400 DT; afin de rétablir l'équilibre entre le capital et l'actifs de la société diminué à la suite des pertes cumulées.

Suite à cette opération, le capital social de la société s'élèvera à 5 112000,000 DT et sera divisé en 2 130000 actions de valeur nominale de 2,400 DT chacune.

Cette opération de réduction du capital a été suivie dans la même AGE par une augmentation de capital.

Augmentation du capital

L'assemblée générale extraordinaire a décidé juste après la réduction du capital social susmentionnée, une

augmentation du capital social en numéraire, d'un montant de 10224000,000 DT; et ce par l'émission de 4 260000 actions nouvelles, d'une valeur nominale de 2,400 DT, avec maintien du droit préférentiel de souscription.

Suite à cette deuxième opération, le capital social de la société s'élèvera à 15 336 000,000 DT et sera divisé en 6390000 actions chacune d'une valeur nominale de 2,400 DT.

2020R00131SANB2

Notice d'information

Augmentation de capital

De la société CHAHIA

Identifiant unique : 537298P

Forme juridique : Société anonyme

Capital social : 66 680 000,000 Dinars

Siège social : Route Sidi Selem km 1,5 Sfax

Objet social : L'élevage et l'aviculture, la transformation et la commercialisation des volailles...

Durée de la société : 99 ans

Date et lieu de dépôt du PV de l'assemblée : Deux copies originales du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 26/11/2019 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Sfax le 30/12/2019 sous le n°19509158, quittance n°M009732, ont été déposées au Registre National des Entreprises de Sfax, le 13/01/2020 sous le n°AC08122020.

Le montant de l'augmentation de capital : 5 020 000,000 dinars par voie d'apport en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription, Les fonds souscrits seront déposés au compte indisponible ouvert dans les livres d'AMEN BANK agence Thyna Sfax.

Actions a émettre : 50200 actions nominatives de 100 dt chacune à libérer entièrement à la souscription.

2020X00085SANB2

CFE centre financier aux entrepreneurs

La Société centre Financier aux Entrepreneurs- Tunisie SA, immatriculée au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°1383996/P, ayant son siège social à 33, Rue d'Italie, 1000, Tunis, Tunisie,

En vertu de la délégation de signature signé le 13/01/2020 le directeur général de la société centre financier aux entrepreneurs Monsieur Mohamed Kamel Saibi délègue Monsieur Mohamed Amine Karray titulaire de la carte d'identité nationale N° 08858470, Monsieur Hichem Trigui, titulaire de la carte d'identité nationale N° 08863810, Monsieur Amine Mabrouk et titulaire de la carte d'identité nationale N°08786620 et Madame Rim Karoui, titulaire de la carte d'identité nationale N°11019809 pour la signature aux contrats de micro financement et de Garanties pour l'année de 2020.

2020X00098SANB2

Société Helion Capital

SA au capital de : 200.000 DT

Siège social : 17, rue du Liberia 1002 Tunis

MF : 1161889E/A/M/000

CNSS : 342523/16

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2019, enregistré à la recette des finances Rue de l'Autriche - Tunis, le 22 juillet 2019 sous le n°19803129, quittance n°M068565 et déposé au Registre National des Entreprises de Tunis, le 24 juillet 2019 sous le n°2017F73710634. Il a été décidé ce qui suit :

1- Renouvellement des mandats des administrateurs suivants pour une durée de trois (3) ans : Mme Farah Oueslati, Mme Azza Mkhinini et M. Anis Ayachi.

2- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes société "FINOR" pour une durée de trois (3) ans.

2020400108SANB2

Société «SMART HOST»

SA au capital de 5 055 DT

Siège social : 3 bis, Impasse n°5 rue 8612 Zl Charguia 1, 2035 Tunis

MF : 1219330 G

Cette publication est une suite de la publication de la notice parue au JORT n° 4 en date du 14/01/2020.

Montant de l'augmentation de capital : 94 945 dinars pour porter le capital social de 5 055 Dinars à 100.000 Dinars, dont le montant de l'augmentation est versé à la Banque de Tunisie - Agence rue de Rome dans un compte indisponible n°05002000002087177080.

Période de souscription : La souscription est ouverte 15 jours à partir de la date de publication de la notice au Journal Officiel de la République Tunisienne sauf clôture anticipée en conséquence de la souscription de 100% du montant de l'augmentation avant cette date.

2020400130SANB2

Réalisation d"une augmentation de capital

KSM Financière

Société anonyme au capital de 50.000.000 TND

Siège Social; 14 Boulevard Habib Chrita 1002 Tunis - Tunisie

Identifiant unique : 1595195P

Suivant P.V. de l'assemblée générale extraordinaire du 20 Mai 2019 enregistré à la recette des finances cité Mahrajéne le 09 Juillet 2019 sous le numéro 19704030 quittance n° M067074, il a été décidé une augmentation de capital réservée aux 3 actionnaires mentionnés dans le même PV avec suppression totale du droit préférentiel de souscription à leur profit et ce par conversion de créances certaines, liquides et exigibles d'un montant de 58 200 000 Dinars au capital social par l'émission de 582 000 actions nominatives nouvelles de 100 Dinars chacune portant le capital de 50 000 000 Dinars à 108 200 000 Dinars divisé en 1 082 000 actions nominatives de 100 Dinars chacune toutes entièrement libérées.

Le P.V. de l'AGE précitée relatif à l'augmentation du capital a été déposé au Registre National des Entreprises le 22/7/2019, et publié au Bulletin Officiel du Registre National des Entreprises le même jour sous le N°122.

L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.

2020400134SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société MANARA IMOBILIERE SARL

MF: 1359612SAM000

Cession des parts sociales

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 19/11/2015, enregistré à la recette des finances de Hammamet en date du 16/2/20, sous numéro : 16800662, quittance W : M018411, dont deux emplaires ont été déposée au greffe du tribunal de première Instance de Grombalia le 30/6/2017 sous numéro: 201731800, il a été décidé de :

- Approbation de la cession des parts sociales,

- Approbation de la nouvelle répartition des parts sociales et maintien des gérants à savoir: Monsieur Yassine Bouchiba et Madame Nour Hemrit avec les pouvoirs les plus étendus.

2020T00080SRLB2

Société générale d'Electricité et de Bâtiment

«SO.GE.BAT» SARL

Au capital de 1.000 Dinars

Siège Social: 20 Rue Brahim Dachraoui Ezzahrouni 2051 Tunis

MIe Fiscal: 1367839H/A/M/000

Suivant procès verbal enregistré à la recette des finances de Sidi Hassine le 25/11/2019 quittance n° MI01201 enregistrement n° 195203619 l'assemblée générale décide le changement d'adresse du 20 rue Brahim Dachraoui Ezzahrouni Tunis au 9 rue 4491 Ezzouhour 2052 Tunis et augmentation du capital de 1000 dinars à 10000 dinars et ajouter une activité secondaire pour la société «travaux de bâtiment».

Le P.V a été déposé au centre National du Registre des entreprises sous le n° 201996392 en date du 17/12/2019.

2020T00081SRLB2

SOTRAMA

Société à responsabilité limitée Son capital : 225. 000.000

Numéro d'identification fiscale : 1412876W

Conformément au procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 16 octobre 2019 une contre partie lui a été déposé au registre de commerce à la date du 16 décembre et enregistré auprès du contrôle financier à Boumhal el Bassatine le 21 octobre 2019, l'assemblée générale extraordinaire a décidé ce qui suit :

- Changement du nom social de la Société travaux de route, en Société de travaux et aménagement (Sotrama).

- Changement de siège de : Immeuble Brigui route de Sousse klm 4 Mégrine Riadh 2033 Mégrine Ben Arous à 16 Rue Kairouan boumhal bassatine 2097 Boumhal Ben Arous.

- Nomination d'un nouveau gérant Mme Andolsi Marwa à la place de Azzouz Arbi.

2020R00109SRLB2

Désignation des gérants

DOREMAIL DISTRIBUTION

S.A.R.L capital de 1.000.000 de dinars

RUE JERICO

2045 AIN Zagouane Tunis

Identifiant unique N° 0383083X

Il ressort du process - verbal de l'assemblée générale ordinaire du 24 décembre 2019 enregistré à la recette des finances de la goulette le 30 décembre 2019 sous le numéro 19707812 et dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 03 janvier 2019 sous le numéro 2020504, que les associés ont décidé de désigner Madame Monia Masmoudi en tant que première gérante en remplacement de Monsieur Mohamed Raouf Masmoudi et Monsieur Houcemeddin Lengliz en tant que deuxième gérant pour une durée de trois exercices (2020-2021 et 2022).

2020R00125SRLB2

Désignation du Gérant

ARTEMAIL

S.A.R.L. au capital de 320 000 dinars

8040 Zone industrielle Bouargoub - LOT N° 30

Identifiant unique N° 0613900 M

Il ressort du proces -verbal de l'assemblée générale Ordinaire du 24 décembre 2019 enregistre à la recette des finances de Bouargoub le 30 décembre 2019 sous le numéro 19703326 et dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 03 janvier 2020 sous le numero 2020498, que les associés ont décidé de designer Monsieur Houcemeddin LENGLIZ en qualité de premier gérant en remplacement de Monsieur Moharned Raouf Masmoudi pour trois exercices (2020-2021 et 2022) et de maintenir Madame Monia Masmoudi en tant que deuxième gérante.

2020R00127SRLB2

Désignation des gérants

DOREMAIL STORE

S.A.R.L au capital de 200 000 dinars

1, rue Jericho - 2045 AIN Zaghouane Tunis

Identifiant unique 1180013 N

Il ressort du procès - verbel de l'assemblée générale ordinaire du 24 décembre 2019 enregistré à la recette des finances de la goulette le 30 décembre 2019 sous le numéro 19707814 et dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 3 janvier 2020 sous le numéro 2020507, que les associés ont décidé de designer Monsieur Houcemeddin LENGLIZ en tant que premier gérant en remplacement de Monsieur Mohamed Raouf MASMOUDI cela pour une durée de trois exercices (2020-2021 et 2022) et maintenir Madame Monia Masmoudi en sa qualité de deuxième gérante de la société.

2020R00128SRLB2

Société ONS

SARL au capital de 10.000 dinars

Siège social : Rue Mongi Slim Zenket 15 Sfax.

MF : 418143G/N/M/000

I.U : 418143G

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2018 enregistré à la recette des finances Abou Kacem Chebbi Sfax le 16 janvier 2020 quittance n°M008119 enregistrement n°20500285 dont un exemplaire a été déposé au bureau du registre national des entreprises de Sfax dossier n°20203903 du 17 janvier 2020, il a été décidé :

1) Approbation de la date; lieu et délibération de l'assemblée.

2) Cessation de l'activité de la société en date du 31 décembre 2018 et décision de sa dissolution anticipée par volonté des associés avant expiration de durée.

3) Mohamed Feki est nommé liquidateur de la société.

2020X00089SRLB2

Société Tunisienne de promotion de L'industrie Sotuprin

S.A.R.L. au capital 2639 500 dinars

Route de Gabès km.8 B.PN°9 Sfax

Identifiant unique 0043577Z

CNSS N°128344-13

Il ressort du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 17 Mars 2019, enregistré à la recette des finances de Sfax Thyna le 29 Mars 2019, enregistrement n° 19700376, quittance n° M016004 et dont deux copies déposées au centre national du registre des entreprises le 17 Janvier 2020 sous le n° 20203879 que les associés ont décidé :

- La réduction du capital social par annulation des parts sociales en numéraire de 2639 500 DT à 1540 000 DT

- La modification de l'article six et sept des statuts.

2020X00100SRLB2

Société Tunisienne de promotion de l'industrie SOTUPRIN

S.A.R.L. au capital 2639 500 dinars

Route de Gabès km.8 B.P N°9 Sfax

Identifiant unique 0043577Z

CNSS N°128344-13

Il ressort du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 décembre 2019, enregistré à la recette des finances de Sfax Thyna le 26 décembre 2019, enregistrement n° 1970 1467, quittance n°M046071 et dont deux copies déposées au centre national du registre des entreprises le 17 Janvier 2020 sous le n° 20203910 que les associés ont décidé :

-Augmentation du capital social par affectation des avances antérieures de 1 540 000 dt à 2 639 500 dt

- La modification de l'article six et sept des statuts.

2020X00101SRLB2

Entreprise "les frères BEN HARB "

Société à responsabilité limitée

Au capital de 18000 dinars

Siège social : Route de Raoued, Av Fathi Zouhir - Nkhilet Ariana

Matricule fiscal numéro : 704579E/N/M/000

Le trente et un décembre deux mille un à dix heures du matin les associés de l'entreprise «LES FRERES BEN HARB» ont décidé à l'unanimité, la réduction du capital social vu la perte constatée le 31/12/2000 d'un montant de 3029D204 et par conséquent le capital sera ramené de 20000D à 18000D à répartir comme suit :

M. Chedly Ben Harb 72 parts, à 100D la part, soit 7200d

M. El Khatoui Ben Harb 36 parts à 100D la part, soit 3600d

M. Hamadi Ben Harb 36 parts, à 100D la part, soit 3600d

M. Faouzi Ben Harb 36 parts à 100D la part, soit 3600d

Total : 1800 parts, à 100D la part soit 18000D.

L'article 7 des statuts relatif au capital a été modifié en conséquence et le capital est désormais composé de 180 parts à 100d la part, soit 18000d.

2020400106SRLB2

Société Carrière Marbre Gatouna CMG

SARL Chiffre d'affaire : 150.000,000Dt

Siège social : 8012 Fondok Jdid Nabeul

MF : 729498M/A/M/000

RC : B183232000

Le 24 décembre 2019, et conformément à la résolution n°106 émise par le juge du crédit et de la liquidation du tribunal de première instance de Grombalia au nom de M. Makram Jlassi, il a été décidé de clôturer les activités de crédit et de liquidation liées à la Société Carriére Marbre Gatouna CMG.

2020400133SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société First Medical Services Company

S.U.A.R.L

Au capital de 25.000,000 DT

Siège Social Av Habib Bourguiba, n°10, Immeuble Zéphire, app B 3-1, 2037 Ariana

Identifiant unique : 1593623E

Suivant procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 11-12-2019 enregistré à la recette des finances de l'Ariana le 08 janvier 2020 sous le n°20700120, quittance n° M002198 et suivant acte de cession de parts sociales enregistrée à la recette des finances de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 11/12/2020 sous le n°1907860, reçu n°9519 et dont une copie de chaque acte a été déposée au Registre National des Entreprises de l'Ariana le 10/01/2020 sous le numéro de 20202622, Il été décidé ce qui suit:

- Approbation de la cession de 660 parts société de Abdellatif Kachout à Samira El Senoussi El FID, qui devient l'associée unique qui détient la totalité des parts sociales représentant le capital social.

- Changement de la forme juridique de la société en société unipersonnelle à responsabilité limitée.

-Approbation de la mise à jour des statuts de la société.

2020T00074SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Cession d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de cession de fonds de commerce du 13 janvier 2020, enregistré à la recette des finances de la Marsa le 15 janvier 2020 sous le numéro 20290237 quittance 69280, Hend Bouaziz titulaire de l'identifiant unique 1584108N et demeurant au lotissement Bayram Gammarth Tunis. a cédé à VETO ACCESS, SARL, en cours de constitution représentée par son fondateur Oussema Mathlouthi CIN 08715475 et demeurant au 7 rue Houssine Bouzaiene le Bardo Tunis, la totalité du fonds de commerce habilité a accueillir tout-commerce et exploité aux locaux de la route de Gammarth Km 5 La Marsa Ouest Tunis.

Toutes les oppositions au paiement du prix doivent être formées au domicile élu au Cabinet de Maître Bessem Ben Salem, avocat à la cour de cassation, sis au 2 rue de Marseille 1001,Tunis, dans un délai de vingt jours au plus tard suivant l'insertion du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié dans les quotidiens Assabah et le Temps du 22 janvier 2020.

2020T00079FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré à la recette d' enregistrement n° 20200357 quittance n° M010429 Mr Chokri Bghouri CIN n° 00776627 a vendu à Mr Rami Bahroun CIN n° 14753446 tous le fonds de commerce situé à 1 rue Chikh Mohamed Belkadhi cité El Khadra exploité pour vente fruits secs.

Toutes oppositions doit être faites entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds pendant 20 jours de la date de la parution au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien du 22/1/2020.

2020T00084FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par Maître Béchir Bessaidi avocat à la cour de cassation objet d'une signature légalisée par ses contractants à la municipalité de Manouba le 03/12/2019 et enregistré à la recettes des finances de Denden le13/12/2019 sous n° 19203183 quittance n° M066432.

Hbiba Guanoun Epouse Wanes lifa titulaire d'une C.I.N. n°04088828 a vendu à Haythem ZANNI tit d'une C.I.N. n°09152034 et Ghassen ZANNI tit d'une n° C.I.N 09189877 la totalité de son fonds de commerce exploité au nom de «MEDTEC» pour la vente de téléphone portable et ses accessoires au 28 rue Hédi Cheker Manouba avec tous ses élé nts corporels et incorporels.

Cette annonce a été publiée dans le journal quotidien «ESSABEH » paru le 18 janvier 2020.

Toute opposition doit être notifiée avocat à la cour de cassation à avenue 2 Mars 1934 Manouba dans un délai de vingt jours à compter de la date d'insertion de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée dans le journal quotidian «ESSABEH» paru le 18 janvier 2020.

2020T00086FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances cité administratifve Ariana le 24/10/2019 (quittance n°M125382, enregistrement n°19204842), Mr. Jalloul Fayala a vendu à Mr. Faouzi Mogaadi la totalité du fonds de commerce sis à 31 rue Bechir Saoud Ariana moyennant le prix de 20.000.d.000.

Cette vente a été publiée au journal Echourouk le 22/12/2019.

Toute opposition sera faite auprès du vendeur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours de la publication de cet extrait au J.O.R.T.

2020R00100FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé en date du 3/01/2020 enregistré à la recette des finances rue l'Algérie Jendouba quittance n°M000486 sous le n° d'enregistrement 20200019.

Mr Mohamed Ali Ben Ibrahim Ayadi titulaire de CIN n°07856398 du 13/3/2008 domicilié à douar Dreissia Bullarigia Jendouba a vendu tout le fonds de commerce qui consiste à exercer tout type d'activité commerciale et qui situé à la rue Union Maghreb Arabe Jendouba à Mr Abd Raouf Ben Khmaies Ben Hmida Radedi titulaire de CIN n°07924698 de 27/6/2014 domicilié à 10 cité Juranium rue Anbar Oued Ellil Manouba.

Les oppositions sur les prix du fonds de commerce devant être faite entre les mains de l'acheteur Abd Raouf Ben Khmaies Ben Hmida Radedi au siège du fonds de commerce à Union Maghreb Arabe en face au CAMPUS Jendouba dans les 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au Journal Alchourouk le 16/01/2020.

2020R00101FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé en date du 3/01/2020 enregistré sous le n°M002763 du 9/01/2020 et quittance 20200132, M. Slimane Nalouti titulaire de la CIN° : 06537046 du 28/9/2011, a vendu à M. Nouredine Zourraga titulaire de la CIN° : 06519462 du 15/6/2009, la totalité du fonds de commerce sis, Avenue Habib Bourguiba, 3200 Tataouine exploité dans le local propriété de M. Amor Bouchahoua.

La vente comprend les éléments matériels et moraux.

Les oppositions se font entre les mains du vendeur.

Cet avis est publié au journal : La Presse du mardi 21/01/2020.

2020R00103FCCC2

Acte de Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte notarial dressé le 10 janvier 2020 par Maître Faten Dardouri et son assesseur et inscrit à la recette des finances de Hammamet le 13 Janvier 2020 selon quittance n°M006412, Mr. Ali Ben Jalel Ammar, titulaire de la carte d'identité nationale Nr. 09845365, a cédé à titre de donation en faveur de son père Jalel Ben Ali Ammar, titulaire de la carte d'identité nationale Nr. 01807417 la totalité du fonds de commerce exploité en tant que café catégorie 1 portant le nom commercial «Salon de Thé Les Princes», sis à avenue Fayçal Ibn Abdelaziz Hammamet.

Toutes contestations relatives à la dite donation doivent être notifiées au donataire à l'adresse du fonds de commerce susmentionné jusqu'à l'expiration des délais légaux.

La présente annonce a été publiée sur le journal Echourouk le 17 Janvier 2020.

2020R00110FCCC2

Donatation d'un fonds de commerce

Suivant acte notaire rédigé le 30/12/2019 par Les Notaires Dorsaf Arfadui et Hanen Garbouj enregistré au journal mensuelle des notaire journal n° 7/8 et n°101/6 Mr Habib Ben Hédi Ben salah Ben Hadj Yahia donne à son fils Adel Ben Hadj Yahia le fonds de commerce avec tout ses éléments corporels et incorporels exploité entant que vente cosmétique, nettoyage et parfums sis rue 10035 wardia.

Les oppositions sont acceptées au local du fonds de commerce dans les délais de 20 jours à partir de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans le journal Achorouk le 19/1/2020.

2020R00113FCCC2

Publication d'une Contribution Réelle d'une Valeur d'un Fonds de Commerce au Capital d'une Société

Maître. CUEZA Anis

Avocat auprès de la Cassation

Rue Hédi Chaker- Immeuble Trad-le Kef

Identifiant fiscal: 1059636/G

En vertu du contrat de fondation de la société Héritiers Salah Ben Laarbi Chikhaoui, société à responsabilité limitée, sis à Kalaa Khesba-Gouvernorat du Kef, au capital de 49 mille dinars, enregistré à la recette des finances de Tajerouine sous n° 19500517, quittance n° M016993 du 08 Juillet 2019, une contribution avec la valeur du fonds de commerce relevant à la défunte Chikhaoui Fatma a été effectué, représenté par un café de deuxième catégorie à Kalaa Khesba, rue la Gare n° 06, qui a été apprécié par l'expert Barbouche Lassaad, en vertu de l'autorisation n°89974 qui lui est délivrée par le président du tribunal d'instance du Kef, le 27/03/2019.

En effet, la valeur du fonds de commerce de 28 mille dinars a été distribuée entre les héritiers de la défunte Chikhaoui Fatma à titre de contribution réelle au capital de la société comme suit:

Chikhaoui Ridha : 5600 dinars

Chikhaoui Mounira : 2800 dinars

Chikhaoui Farhat : 5600 dinars

Chikhaoui Melinda: 2800 dinars

Chikhaoui Amel: 2800 dinars

Chikhaoui Adnen : 5600 dinars

Chikhaoui Raoudha : 2800 dinars

Total: 28000 dinars (28 Mille dinars)

2020R00115FCCC2

Vente de fonds de commerce

Par acte Sous-seing privé en date du 4/10/2019 Enregistré à la recette des finances Nabeul sous le N° : M067068 du 10/10/2019 et quittance N° : 20200132, M. Fathi Aïssa titulaire de la CIN° : 06327231 du 7/12/2015, a vendu à :

Mme Marwa Raboudi titulaire de la CIN°:09809187 du 25/04/2011 et Mme Chaïma Raboudi CIN°: 06328109 du 10/10/2006, la totalité du fonds de commerce Sis, Avenue Habib El Karma 8000 Nabeul.

La vente comprend les éléments matériels et moraux,

Les oppositions se fonts entre les mains du vendeur.

Cet avis est publié au journal La Presse du Mercredi 22/01/2020.

2020R00116FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé du 28/10/2019 enregistré à la recette des finances de Bizerte le 05/11/2019 quittance n°92411 par Monsieur Grami Hamza et madame Hajri Habiba dans un local sis N°37 de la corniche Bizerte concernant les éléments corporels et matériels à Monsieur Ajjebi Chiheb , publiées sur Chourouk le 03 /01/2020.

Les oppositions peuvent être formulées chez La vendeuse demeurant 37 rue de la Corniche Bizerte dans 20 jours des la publication au JORT.

2020R00117FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé daté à Tunis le 27 Décembre 2019, signé le 27 Décembre 2019, enregistré à la recette des finances avenue Habib Bourguiba Sfax le 10 Janvier 2020 sous le N°20200118 quittance N° M 003409 la Banque Attijari de Tunisie «Attijari Bank», société Anonyme, en la personne de son représentant légal, dont le siège social est sis au 24 Rue Hédi Karay, Centre Urbain Nord 1082 Tunis (précédemment inscrite au registre de commerce Près du Tribunal de 1er instance de Tunis sous le N°B 140811997) Identifiant Unique N° 0000121 J, Numéro d'affiliation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale 3555553 a vendu et céder la totalité du fonds de commerce consistant en un hôtel connu sous le nom de Syphax exploité dans le bien immeuble sis à la Route de la Soukra Km 1 Sfax avec tous ses éléments corporels et incorporels à la société POULINA,

société anonyme, en la personne de son représentant légal, dont le siège social est sis au GPl Km 12 Ezzahra (précédemment inscrite au registre de commerce Près de Tribunal de 1er instance de Ben Arous sous le N° B 119931997) identifiant unique N° 0002970 D.

Chaque partie a élu domicile à l'adresse de son siège social ci-dessus indiqué. Les oppositions doivent être faites dans le délai de vingt jours suivant l'insertion au journal officiel de la République Tunisienne et ce, entre les mains du vendeur la Banque Attijari de Tunisie « Attijari Bank» à son siège social sis au 24 Rue Hedi Karray centre urbain Nord 1080 Tunis, la Tour B, 3éme étage (Direction du Contentieux et Juridique) où un exemplaire du contrat de vente à été déposé.

Cette annonce a été publiée dans deux journaux quotidiens : en arabe le journal «Echourouk» en date 22/01/2020 et en français «le Quotidien» en date 22/01/2020.

2020R00120FCCC2

Vente de fonds de commerce

Par un contrat de vente signé entre les parties le 9/1/2020 et enregistré dans la recette des finances de kélibia le 10/1/2020 reçu n° mo MO02755 enregistrement n° 20200081, et publié dans le journal «Echourouk» du vendredi le 17/1/2020.

Mr Hassine Nasr titulaire de la CIN n°01715287 délivrée le 11/6/2019 a vendu à Mr Layouni Moncef titulaire de la CIN n° 1826587 délivrée le 10/05/2018 et à Mr Zouari Aymen titulaire de la CIN n° 06419439 délivrée le 13/03/2017, tout le fonds de commerce de café de 1ére catégorie nommé «papillon» , exercé au local situé à rue de l'environnement kélibia (Registre de commerce n° 51128052016 A).

Les oppositions sont à recevoir entre les mains des acheteurs dans les vingt jours suivant l'insertion au journal officiel Tunisienne dans le domicile élu par les parties et ce bureau du Maître Layouni Najla Avocate, situé au 88 rue Ibn khaldoun kélibia jusqu'au fin d'opposition.

2020R00129FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 30/12/2019 et enregistré à la recette des finances de mahdia le 16/01/2020 quittance n°779 et enregistrement n°20200036, madame Amel Bent Said Ben Fraj Said epouse Klifa Sessi demeurant à 16 rue Kayreddin Bacha Bennen Monastir a vendu à Monsieur Klifa ben Boubaker ben klifa sessi, demeurant à 16 rue kaireddin Becha Bennen à Monastir, la totalité du fonds de commerce exploité dans le local sis rue Oubaid allah el Mehdi avenue Habib Bourguiba à Mahdia destinée à la vente des produits artisanale .

Les deux parties ont choisi le local de l'acheteur monsieur Klifa Sessi, sis 16 rue Kayreddin Bacha Bennen Monastir pour accueillir les oppositions qui doivent être faites dans un délai de vingt jours à partir de la date de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne. Cette annonce a été publiée au journal le quotidien le 18/1/2020.

2020S00068FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 21/12/2019, enregistré à la recette des finances de Midoun le 26/12/2019, quittance n°M075278, enregistrement n°19204208, Jamel Ben Khmis, domicilié à l'avenue La Liberté Midoun Djerba, a vendu à la société Boulangerie La Fidèle, société en cours de constitution, domiciliée à l'avenue La Liberté Midoun Djerba, le fonds de commerce sis à l'avenue La Liberté Midoun Djerba destiné à l'exercice d'activité de boulangerie et pâtisserie. Les oppositions sont recevables auprès de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce et cela dans un délai ne dépassant pas les 20 jours à partir de la publication de cet extrait au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 8/1/2020 au journal quotidien Chourouk.

2020X00083FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Gremda le 23/12/2019, sous le numéro 19202984, quittance n°M104922, Mme. Zina Fetoui épouse Chbile, carte d'identité n°05364287, non inscrite au registre national d'entreprises, a vendu à M. Ramzi Daoude, carte d'identité n°08163877, non inscrite au registre national d'entreprises; le fonds de commerce situé à la route Gremda km 5, Sfax Sud 3042, destiné à la vente des fruits secs, avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions sont recevables entre les mains de l'acheteur à l'adresse sus indiqué dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette vente au JORT.

La publication de la vente a été effectuée sur le quotidien Echourouk du 3/01/2020.

2020X00087FCCC2

Vente d’un fonds de commerce

Suivant acte de vente fait à Gabès le 15/1/2020 et enregistré à la recette des finances le 15/01/2020 reçu N°3679 N° 20200322 d’enregistrement.

Mr Bassem ben Mokhtar hadj yahya résidant d'habitude au 54 rue el khzama tebelbou Gabès a vendu et cédé la totalité du fonds de commerce consistant en un local destiné à la vente de "Café" au nom « Garden Café » sid Abou loubaba cité eljamili AFH Gabès à Mme Delal bent Almabrouk ben Amar Epouse Abd Eslam majii residant d'habitude au 18 rue Mohamed Ali Gabès.

Les éventuelles oppositions doivent se faire au lieu du vendeur et au 54 rue el khzama tebelbou Gabès, dans un délai de 20 jours à partis de cette publication sous peine de forclusion.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Achourouk» et «Le Quotidien» le 17/1/2020.

2020X00106FCCC2

Cession de fonds de commerce

Maître Hentati Moneem, avocat auprès de la cour d'appel 12. Rue Salem Harzallah 3000 Sfax, sait qu'il a signé un contrat pour la vente d'un fonds de commerce conformément aux exigences de la loi 31 de 2003 et à l'article 189 bis du code de commerce.

Par un écrit manuscrit daté le 09/01/2020 et enregistré le 10/01/2020 sous le numéro 20200212 quittance n° M005647. Nassim ben Nejah ben Sadouk Ayedi titulaire d'une carte d'identité nationale 08844448, résident à l'avenue Habib Thameur immeuble Madar, Sfax à Sabrine Chtioui, titulaire de la carte d'identité nationale 08165596, émise le 01/11/2013 vend un fonds de commerce pour l'activité de «vente produits cosmétiques et prêt -à porter» exploité au local situé au 14 rue Kairoun, Sfax.

L'achat a été annoncé dans le journal "Le Quotidien" publié le 18/1/2020 sous le numéro IP420/0081.

L'achat a été annoncé dans le journal "Chourouk" publié le 18/1/2020 sous le numéro IP420 181.

Les oppositions s'effectueront entre les mains de l'avocat précité pendant les délais prévus par la loi à son adresse élue sise à 12 rue Salem Harzallah 3000 Sfax.

2020X00111FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de vente de fonds de commerce du 22/7/2019, enregistré à la recette des finances La Marsa en date du 30/7/2019, enregistrement n°19204544, quittance n°M03749128. La Sté «Café Byblo's» cède à La Sté "Classico Royal Food" tout le fonds de commerce sis à n°6 Rue de l'Indépendance La Marsa 2078 Tunis.

Les oppositions devront être faites dans les délais entre les mains de Mr Ridha Laabidi gérant de la Sté «Classico Royal Food» à l'adresse du fonds de commerce.

Ceci a été annoncé au journal La Presse le 14/01/2020 et le 15/01/2020.

2020400115FCCC2

Apport en nature

En Vertu les statuts de la société Kady Keen enregistrés sous le numéro d'enregistrement 20500231, volume numéro 0182929 et quittance numéro M000283 du 01/09/2020, son identifiant unique: numéro 1654056J et dont son siège sis à 19 rue Naplouse 1001 Tunis; la société Nour son identifiant unique numéro 1220246D et dont son siège sis à 3.4.4 division des pins Lac 2, 1053 la Marsa Tunis, a apporté en nature au capital de Kady Keen tout un fonds de commerce nommé THE RIDS, dont son activité est un café de première classe, le fonds de commerce est situé à la même adresse que le siège de la société Nour.

Les oppositions sont également acceptées au siège de la société Nour à partir de cette date jusqu'à l'expiration d'un délai de vingt jours après leur publication au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été également insérée dans le journal Assabah du 14/1/2020.

2020400127FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 16/l0/2019, enregistré à la recette des finances d'El Menzah 6 le 03/01/2020 sous le N° 20200037, quittance N° 738, Mr, Heitham Ayed demeurant à la résidence Miramar 3ème étage Apt. A 3 Ennasr 2 Ariana, a vendu à Mr, Issam Ghallab demeurant au 18 avenue Ahmed Tlili El Menzah 5 Ariana, un fonds de commerce exploité comme pâtisserie et cafétéria au local sis au 18 avenue Ahmed Tlili El Menzah 5 Ariana (identifiant unique au registre national des entreprises 0938088L).

Toutes les oppositions doivent être adressées dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au J.O.R.T. auprès de l'acheteur Mr. Issam Ghallab au cabinet de son avocat Me. Sofiane Ben Chaabane sis au 13 avenue Slimène Ben Slimène, 2ème étage, El Manar 2 Tunis.

Le présent avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 22/1/2020.

2020400132FCCC2

Vente d'un fonds de commerce sans enseigne

Par acte sous seing privé en date du 31 décembre 2019, enregistré à la recette de l'enregistrement des Actes de sociétés 1er bureau- Tunis, le 13 janvier 2020, sous le n° 20200310, quittance N°386 et 388, rédigé par Maitre Mohamed Naceur Nouri, avocat à la cour de cassation, au cabinet Ferchiou et associés, demeurant au 34, Place du 14 Janvier 2011, Tunis 1001, ayant l'identifiant unique n° 0842008R, la société Tunisienne de Restauration, SUARL dont le siège social est situé au 5 rue du Métal -ZI Charguia II, 2035 Tunis, Carthage, ayant l'Identifiant unique n°1440509G, a vendu à la société A.C.H.K, SUARL dont le siège social est situé à la Rue de la Bourse, Résidence Yasmine 1053, les Berges du Lac, Tunis, ayant l'identifiant unique n° 12356698, le fonds de commerce (sans enseigne) exploité à usage exclusif de restauration sous l'enseigne «Vert Midi», au local sis au RDC de l'immeuble cercle des bureaux au centre Urbain Nord, 1082, Tunis, à un prix global de 160.000 dinars payé comme suit :

- 100.000 dinars payés à la signature du contrat de vente;

- 56.000 dinars par traité tiré par A.C.H.K à échoir le 31 janvier 2020;

- 4000 dinars objet d'une attestation de retenue à la source.

Le prix de vente a été consigné entre les mains de la société Ferchiou & Associés.

Les oppositions seront recevables dans les vingt jours de l'insertion de la présente annonce au JORT, auprès de la société Ferchiou & associés à son siège social situé au 34, Place du 14 Janvier 2011, Tunis 1001.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Essabeh» et «Le Temps» en date du 18 janvier 2020.

2020400138FCCC2

Don d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing daté le 13 janvier 2020·enregistré à la recette des finances du Hammamet quittance N°M006429 et enregistrement n° 19205378 Mr yahya sabloui fait don à Mme romdhana achouri tout le fonds de commerce sis à route principale n° 1 Manret Hammamet dont l'activité est prêt à porter les oppositions se font entre les mains de maître faten dardouri sis Manret Hammamet.

2020400142FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 8 Janvier 2020 enregistré à la recette des finances cité Ettadhamen le 13 Janvier 2020 sous le n°20200131 quittance n°M005617 et en vertu d'un acte explicatif Monsieur Omor Kheyari demeurant à 10 Rue 173 Cité Ettadhamen Ariana a vendu à Monsieur Mohamed Hédi Marzouki demeurant à Immeuble D 4éme étage appartement n°4 Cité Ettahrir Tunis le fonds de commerce didié à commerce des matériaux céramiques inscrit au registre de commerce sous le n° A03198842015 sis à n° 181 cité Ettadhamen Ariana. Les propriétaires des murs Monsieur Majdi et Nader Ben Mohamed Al Hachemi Bouchoucha autorisent à l'acheteur Monsieur Mohamed Hédi Marzouki de changer la nature de l'activité du commerce des matériaux céramiques au commerce dans tous les types de commerces.

Toute opposition doit être notifiée à l'étude Maitre Atef Ouechetati - Avocat- son bureau sis à rue Abderrahmen Azzem Résidence El Wifek B23 Monplaisir Tunis dans les 20 jours à partir de la date de la publication du présent extrait au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal rue quotidien le 23/1/2020.

2020400144FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances à la goulette le 16 janvier 2020 sous le n° 5779, quittance n°20200274.

La société MM.SM.SARL (1054610 Z/B/Ml/000) a vendu et cédé la totalité du fonds de commerce avec leurs éléments corporels et incorporels sis à l' avenue Khaled ibn el Walid n°23 l'aouina Tunis à Monsieur Cherni Issam.

Les oppositions se fonts auprès de l'acheteur dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

Cette annonce est publiée au journal le quotidien daté du jeudi 22 janvier 2020.

2020400145FCCC2

Location gérance libre

Location-gérance

Suivant acte Sous seing privé enregistré à la recette des finances Midoun le 5 décembre 2012 sous le numéro 12302980 quittance n° m034445, la Société l'ATLANTIDE, SA, matricule fiscal n°31466DAM000, ayant son siège social au 1 bis rue du Senegal, le Belvédère Tunis, a donné en location gérance, au profit de la société AHRC Aldiana Hôtel Resort Consult, SARL, matricule fiscal n°0874882 DAM000, ayant son siège social à la Zone Touristique Sidi Baccour 4116 Djerba, Mednine, et à la société Aldiana GmbH, matricule fiscal DE811168048, ayant son siège social en Allemagne, tout le fonds de commerce sis à Djerba Medenine, consistant un hôtel exploité sous l'enseigne l'Atlantlde.

La location-gérance est conclue pour une période, commençant le 1er janvier 2015 et expirant le 31 décembre 2019, et prolongée jusqu'au 31 décembre 2024 suivant avenant au contrat de location-gérance en date du 7 février 2018 enregistré à la recette des finances Midoun le 30 avril 2018 sous le numéro 18301384 quittance n°M027156.

Cette annonce a été publiée aux deux Journaux Al Chourouk et le Quotidien du 22/01/2020.

2020T00082FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 16 Janvier 2020 et enregistré à la recette des finances Beb Souika Tunis le 16/1/2020 quittance (n° M04649) enregistrement (n° 20300132)

La Société Elbaraka son gérant Monsieur Nabil, Borni Titulaire de la carte d'identité Nationale numéro 00344561 a loué la totalité du fonds de commerce à Monsieur Oussama Diwani Titulaire de la carte d'identité Nationale numéro 13028087» En tant que fondateur d'une société MD Hijab exploité, (Vendre des tissu et des vêtements en détail) sise 27 rue Boular Tunis avec ses éléments corporels et incorporels.

Durée de location d'une année non renouvelable du 1/1/2020 jusqu au 31/12/2020

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien daté le 22/01/2020.

2020T00083FCCC3

Location d'un fonds de commerce

«Gérance Libre»

Suivant le contrat de location d'un fonds de commerce, enregistré à la recette des finances Bab Souika le 16/4/2019, sous le n° d'enregistrement 19301052, quittance n°M033417 Mme Barisa Elhziri titulaire de CIN n°03689268 a loué à Mr Taoufik Bejaoui, titulaire de CIN n°05186500, la totalité du fonds de commerce du local sis à 14 rue Elgramed Tunis pour une durée d'une année non renouvelable à partir du 01/01/2019 au 31/12/2019. Les oppositions se font au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

2020R00105FCCC3

Résiliation d'un contrat de location

En vertu de l'acte transactionnel et de résiliation et d'abandon d'éléments de fonds de commerce enregistré à la recette des finances de la Goulette le 16/01/2020 quittance n°6042 enregistrement n°20200284 a été résilié le contrat de location enregistré à la recette des finances des actes de sociétés - Tunis en date du 02/03/2015 quittance n°2829 enregistrement n°15302205 conclu entre monsieur Nacef Bouzguenda et son épouse madame Sonia Chaari et la société Global Management services Entertainment identitfiée au Registre National des Entreprises sous le n°1390742K.

En outre en vertu dudit acte fut abandonner les autres éléments du fonds de commerce objet de la résiliation dont s'agit et ce au bénéfice de monsieur Nacef Bouzguenda et son épouse madame Sonia Chaari.

Les oppositions éventuelles doivent être reçues dans les délais légaux entre les mains de la société Global Management Services Entertainment au cabinet de son comptable sis à la résidence du Boulevard 1er étage - appartement 5 - Avenue Hédi Nouira - Ennasr 1 - 2037 - Ariana.

La présente annonce est publiée dans le Journal Essabeh du 20/01/2020.

2020R00122FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé signé le 11/12/2019 et enregistré le 11/12/2019 à la recette des finances rue 3 septembre 1934 Sousse sous le n° 19302570 quittance n°M 077251 Mr :Essgaïr ben Hamida titulaire de la CIN n° 05550656 sis au 24 rue 625 Cité Ettafella Sousse, loue à Mr Mohamed Othmen titulaire de la CIN n° 09342502 sis rue El badr n° 140 Cité lben khaldoun Sousse, tout le fonds de commerce qui consiste en Salle de Sport situé rue Arafet Ettafella Sousse.

2020S00072FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat en date de 2/8/2005 enregistré à la recette des finances de Cité Attadhamen le 9/1/2015 quittance n°M002455 enregistrement n°15300074 Mr. Hédi Aoun a loué un fonds de commerce d'un magasin de coiffure pour homme et la vente des produits cosmétiques, sis 18 janvier rue Ibn Khaldoun n°282 cité Attadhamen à Mr. Zin Moumni Ben Tarchoun qui a donné une procuration a son fils Fadhel Moumni le 9/1/2015 et dont ses frères ont donné un désistement signé à la municipalité le 29/4/2016.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 17 janvier 2020.

2020400105FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé en date du 9/1/2019 enregistré à la recette des finances Houmt - souk Djerba, sous le n°19300152, quittance n°M005472, monsieur. Slimen bousetta titulaire de la CIN n°03571378 délivrée à Tunis le 14/9/1998, loue à Monsieur Rami Zaoui titulaire de la CIN n°09125284 délivrée à Tunis le 19/11/2005, la totalité du fonds de commerce sis à 74 rez-de-chaussée, Rue Mohamed Badra, Houmt Souk Djerba pour l'activité du café catégorie A.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien daté du 18 Janvier 2020.

2020400136FCCC3

Location d'un fonds de commerce

-Il a été loué suivant Acte sous seing privé du 05 septembre 2019 enregistré le 10 Octobre 2019 à la recette des finances de la Marsa un Fonds de commerce

-Au profit de: la société «BARAKA M.A PLUS» SARL

- I. F: 1643446K

- De Mme Alya bent Mizouni ben Med hedhli en sa qualité de propriétaire du F.C

- Situé à : Bhar lazrak Rte de Gammarth

- Activité: Commerce des matériaux de construction

- Durée de la location: Une année renouvelable du 01 Août 2019

- Loyer : 500 d par mois

- Les Gérants de la Sté: Mme Alya Hedhli et Mr Med Salah El Arfaoui.

2020400143FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : L'Horizon pour l'environnement et développement durable

Siège social : 18 Rue Montesquieu - Cité El Ghazel Raoued - Ariana.

Objet :

- Contribuer à prendre soin de l'environnement environnemental, social et médical

- Encouragement pour le travail participatif municipal

Président : Lotfi Abbessi

Trésorier : Sourour Guesmi

N° et date de l'accusé : RR280324710TN du 10/01/2020.

2020T00073APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association des Produits Laitiers Tunis

Siège de l'association : Rue des entrepreneurs Immeuble « Kia » Charguia 2 Ariana 2035- Tunis

Objectifs :

Développement du secteur d'élevage des bovins laitiers.

Membres :

Président : Tijani M'hamed

Vice-président : kais Oueslati

Secrétaire général : Naim Sahbani

Trésorier : Mondher Slim

Chargé des événements et des foires : Houssem Edine Ben Hammel

Chargée des médias : Hajer Chabeh

Chargé des relations internationales : Bassem Chouchene.

2019R02709APSF1

Constitution d'une Association

Nom de l'association : Association de travail et de développement à l'école primaire cité Nouzhet Al Sultan

Titre : Ecole primaire cité Nouzhat Al Sultan

Objectifs :

1- Assurer le développement du travail éducatif à l'école et le relier aux exigences du développement social, culturel et économique.

2- Relier le lien de coopération entre l'école et l'environnement culturel, social et économique.

3- Aide à l'organisation des travaux de gestion financière, d'assistance sociale et d'entretien

Membres :

Abdelmlek Chaaouri : Président

Lotfi Ben Hmida : Trésorier

Riyad Al-Jabri : Secrétaire général.

2020R00030APSF1

Constitution d'une association:

Dénomination: «La Nouvelle Construction».

Siège social: 209, Bloc O, Résidence Chourouk 03,

Ben Arous, Mourouj 03, 2074.

Objectifs :

- Contribution à la diffusion de la culture de citoyenneté responsable & de développement durable.

- Participation à l'appui des initiatives de développement et de l'économie sociale.

- Présentation de propositions contribuant à l'avancement du domaine du développement, au niveau régional et national.

- Contribution à l'appui à la gouvernance locale & régionale conformément aux principes de bonne gouvernance & de transparence.

Comité directeur:

Président de l'association: Walid Ben Touhami

Président Adjoint: Lotfi Essid

Secrétaire Général: Mohamed Nehdi

Trésorier: Hamida Kenz.

2020R00111APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association «We Bike In Sousse»

Objet : Sportif

But : Formation et encadrement des jeunes sportifs au sport du cyclisme routier et cyclisme de montagne

Siège : Maison Hasna - Cité El Kouroum - Kalaa Kébira 4060 Sousse

Correspondance : N°220 du 13/01/2020

Dossier : N° 46/11/2019

Président : Chaker Boufares

Secrétaire Général : Foued Tej

Trésorier : Aymen Ben Mansour.

2020S00073APSF1

Syndic Immeuble Ramla Centre

En vertu du procès-verbal enregistré le 31 décembre 2019 a été constitué le bureau du syndic de l'Immeuble Ramla Centre situé à la route de Manzel Chaker km 1 Sfax.

Les copropriétaires ont élus les membres suivants :

- Mr. Fathi Ammar : Président du Syndic

- Mr. Youssef Rawin : Secrétaire Général

- Mme Fatma Bouzid : Trésorier

- Mr. Maher Jallouli : Membre

- Mme Hedia Ayoub : Membre

- Mr Moez Chabchoub : Membre

- Mme Hyem Ben Mahfoudh : Membre.

2020X00084APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association des retraités des chemins de fer pour le développement, la culture et les loisirs.

Siège : Rue 901 N°5 cité Elbahri 2 route Aéroport Km 3/5 Sfax 3064

Objectifs : Activités sociales, développements, culturelles et loisirs N° PV : 35852 date du : 16/01/2019

Président : Bazine Ridha.

2020X00086APSF1

Constitution d'une association

Nom : L'avenir sportif de Thyna

Siège social : Rue Gabès, km 7; numéro 572

Le président : Salim Ben Ramadan

Objectifs :

Encadrer les Jeunes et développer leurs capacités physiques et techniques.

Et pour le promouvoir au plus haut niveau du sport et de l'éthique.

Licence n°241 du 17 janvier 2020 de la Commission de la jeunesse et des sports de Sfax.

2020X00091APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association des anciens lycées Douz

Adresse : Douz

Objet : Educatif - Culturels

Objectif : Organiser des activités éducatives et culturelles pour les élèves

Organisation de rencontres intergénérationnelles pour les anciens de lycée

- Contribuer à l'amélioration de la réalité éducative de la région

Dépôt : N°01/03 du 6 janvier 15/01/2020

Comité de direction :

Président : Abderrahim Ben Yahia

Secrétaire général : Ali Bettaieb

Trésorier : Mongi Ben Belgacem.

2020X00102APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association Tunisienne de l'Innovation et du Renforcement de l'Entreprenariat «ATIRE»

Objet : Av Habib Thameur - Imm Thabti - 6000- Gabès

Objectif :

Appui à l'innovation et renforcement de l'entreprenariat

PV : N° 15873 Daté : le 26/11/2019

La composition des membres exécutifs :

Mr Ramzi Sallem : Président

Mr Walid Meskine : Secrétaire général

Mr Nassim Tlili : Trésorier.

2020X00110APSF1

Constitution d'une association

Nom: Association des Parents, Elèves &Anciens du collège pilote Ali Trad Tunis

Adresse: 8, Avenue Ali Trad 1008 Monfleury Tunis.

Objectifs : participation à l'assistance éducatives, culturelles et loisirs.

Membres :

Président : Guilofi Bechir.

Vice Président : Cherif Hanene.

Trésorier : Naoui Hédi.

Vice Trésorier : Kadi Habib.

2020400066APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Amicale des agents de la commune de Gaafour

Siège : commune de Gaafour

Cité El Habib Bourguiba Gaafour 6110

Objectifs:

Développer les relations amicales entre les employés de la commune de Gaafour

Membres:

Président : Fatma zina dite Raja Maroueni

Secrétaire général : Weslati Fatma

Trésorerie ; Bilel Weslati.

2020400096APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association Leila pour la promotion de la femme et de l'enfant à Bizerte

Siège : 38 rue El Ferdaous Ain Meriem Bizerte 7000

Présidente : Leila Ben Sghaier

Secrétaire général : Mouna Boualabi

Trésorier : Abdelberi Souibgui

Objets :

- Travailler à mettre en évidence les capacités mentales de l'enfant

- Contribuer à l'encadrement des femmes dans la plupart des domaines où émergent leurs capacités professionnelles.

2020400109APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : El kindy Bands

Son objet : Association culturelle sans but lucratif à caractère éducatifs et de promotion musicale

Adresse : Rue Menzel Mabrouk n°24 cité Olympique 1003 Tunis.

Ses buts :

- Participation à l'essor culturel, associatif et bénévole pour la promotion de la culture musicale.

- Participation à l'essor culturel éducatif pour toutes les tranches d'âges.

- Encadrement des amateurs d'arts pour promouvoir leurs vocations dans le domaine culturel.

- Assistance des initiatives à caractère culturel.

- Echange culturel inter-régional, et inter pays, à travers des ateliers intra Muraux et extra Muraux.

- Coopération avec les Ministères et associations afin de développer des programmes a caractère culturel.

- Participation aux festivals nationaux et internationaux.

Président de l'association : Lotfi Erraies

Secrétaire général : Mohamed Amine Ben Taher

Trésorier : Mohamed Sami Dallali.

2020400111APSF1

Homologation de résolutions

Nomination d'un nouveau Syndic

Syndic de la Résidence Nesrine - Jardin d'El Menzah 2

Conformément au procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du syndic de la résidence Nesrine - Jardin d'El Menzah 2 en date du

07/10/2018 enregistré à la recette des finances d'Ettadhamen le 30/11/2018 sous le n° 18804256

Président : Mohamed Yassine Jnene

Secrétaire général : Mohamed Dkhil

Trésorier : Jamel Ben Hassouna

Membre : Mohamed Tarek Mahjoub.

2020R00121APSF2

Changement de dénomination

Académie Sportive à Chrarda

Selon PV en date du 11/11/2017, déposé au Commissariat régionale pour la jeunesse et du sport à Kairouan le 6/01/2020 sous n°32, il a été décidé le changement de la dénomination pour devenir :

Association «Champions Sportifs de Chrarda».

2020S00055APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Maître Faiza Touati

Avocate

52 bis Rue Pierre de coubertin

Tel/Fax : 71.256.360

Matricule fiscal : 0969469R/P/000

Poursuivant : BH BANK Société anonyme inscrite au registre de commerce sous le N°B138811996. Matricule fiscal 24588 W/P/M/000 ayant son siège social au 21 avenue khaerddine Pacha le belvédère Tunis.

Parties saisies : 1/Rafik Ben Youssef Talbi CIN 00461219 demeurant résidence «Ahmadi» Bloc B Appart 3-1 Boumhel El Bassatine.

2/ Akila Hizaoui CIN 77606602 demeurant résidence (Ahmadi » Bloc B Appart 3-1 Boumhel El Bassatine.

Avocat poursuivant : Maître Faiza Touati domicilié au52 bis Rue Pierre de Coubertin

Désignation du bien à vendre : l'appartement sis à la résidence «Ahmadi» Bloc B Appart 3- 1 Boumhel El Bassatin objet du titre foncier W23099, Ben Arous d'une superficie de 101 m2, composé d'un salon et salle à manger un couloir ,3 chambres à coucher, une salle de bain. L'appartement est équipé de l'eau potable, de l'électricité, de gaz de ville et du chauffage central.

Mise à prix : quatre-vingt-dix mille quatre cent neuf dinars (90.409.000) outre les frais qui seront fixés par le tribunal.

Date et lieu de la vente : Jeudi 27/02/2020 à partir de 9 h devant la chambre des criées auprès du tribunal de Ben Arous.

L'immeuble peut être visité tous les jours, la participation aux enchères se fait par l'intermédiaire d'un avocat après consignation du 1/3 du prix ou sur présentation d'un ch2que certifié.

2020T00075VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet Maître

Kamel Ben FREDJ

Avocat à la cour de cassation

27 Bis, Rue de Liban Tunis – Tel : 71 280 156 Fax 71 280 092

MF : C 818492

Partie Poursuivante : Banque International Arabe de Tunisie SA inscrite au R.C Tunis n° B 187881996 son domicile élu au 27 bis,rue de Liban ,Tunis.

Partie saisie : Amor sahli, CIN n °00250885, demeurant à 19 rue Ali Ben ghedahom Tunis.

Avocat Poursuivant : Maître Kamel ben Fredj, 27 bis rue Liban Tunis,

L'immeuble saisi : La totalité de la propriété revenant à la partie saisie objet du titre foncier n °69815 Tunis dénommé «Mabrouk» sis à 51 rue Makter Tunis d'une superficie totale 1 a 58 C. Il s'agit d'un terrain sur lequel est édifié un immeuble de 2 étages.

Mise à prix : La mise à prix est fixée a 645000d000.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le mardi 25/02/2020 à 9 H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Tunis.

-La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du 1/3 du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

-La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour de plus amples renseignements contacter l'Avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Tunis.

2020T00076VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Saadi Ali

Avocat

Avenue Habib Bourguiba Grombalia

Tél : 72.257.778

MF : 517624X/A/P/000

Partie poursuivante : Ziadi Ridha, demeurant à Elaarima Takelsa.

Partie poursuivie : Ziedi Elmeki démeurant à Dar Nader Takelsa.

L'avocat poursuivant : Maître Saadi Ali, avenue Habib Bourguiba Grombalia.

Désignation de l'immeuble saisi : 19997,591 parts de l'immeuble appelé (Essadikia 32) objet du titre foncier n°610299 Nabeul, sis à Tekelsa,

d'une superficie de 389690 m² divisé en 389690 parts contenant des oliviers, des orangers un puits et un réservoir d'eau.

La mise à prix :

La mise à prix est fixée à cent trente sept mille cent quatre vingt trois dinars deux cents quatre vingt neuf millimes (137183,289 dinars).

Date et lieu de la vente : La vente de l'immeuble saisi aura lieu le 24/2/2020 à 9h devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Grombalia.

Tout intéressé peut visiter l'immeuble saisi à tout moment.

Pour participer aux enchères il faut consigner le tiers de la mise à prix et pour les étrangers il faut avoir l'autorisation du gouverneur.

2020R00102VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après déduction de 40 %

Maître Mustapha Boughazli

Avocat à la cour de cassation

3 Bis Rue Abderrahmen Ibn Aouf Menzah 5. Ariana

Tel : 98-314-410

M.F : 222720 KAP 000

1) Créancier poursuivant : S.T.B, S.A Inscrite au RC à Tunis sous le n°182331996, Représentée par son P.D.G, siège social sise à la rue Hédi nouira - Tunis

2) La Débitrice principale : ETABLISSEMENTS LAZREG D'EQUIPEMENTS ET BATIMENTS, société unipersonnelle à responsabilité limitée, R.C : B0144332005, représentée par son gérant, siège social sise à la route de Bizerte MC 31 zone industrielle cité Ettahrir Tunis.

3) Ali Ben Hédi Lazreg, gérant de société C.I.N 01569056 demeurant Bizerte la Corniche Douali (en sa qualité de caution solidaire e hypothécaire de l'emprunteur)

4) Avocat poursuivant : Maître Boughazli Mustapha, Avocat à la cour de cassation, 3 bis rue Abderrahmane Ibn Aouf Menzah 5 Ariana. M.F : 222720 KAP000

5) L'immeuble mis en vente :

C'est un immeuble immatriculé objet de T.F 73793 Tunis dénommé "HADI", d'une superficie globale de 1673 m², c'est un terrain situé à la zone industrielle Ibn Khaldoun Tunis c'est une usine de construction de salles de bains avec toutes les commodités

6) Le prix de l'immeuble mis en vente : le prix de l'immeuble mis en vente est fixé à 491.940,000 dt outre les frais les dépenses qui seront fixé par le tribunal le jour de l'audience.

7) Le tribunal : la vente aura lieu devant le tribunal de 1ère instance de Tunis le mardi 25 février 2020 (25-02-2020) à 9 h du matin.

L'immeuble peut être visité chaque jour.

2020R00106VEPA1

Vente aux enchères d'un fonds de commerce pour la deuxième fois

1/ Créditeur saisi : Moez Ben Omar Ben Ali Elhasni, n° C.I.N 02290032 délivrée le 22/3/2010 sise au n°163 cité Eddhamen Béja nord Béja.

2/ Débiteur saisi : Mr Jamel Ben Dehmeni Ben Abbes Brahmi. N° C.I.N 02234786 délivrée le 17/5/1995, enregistré au registre de commerce sous le n°A05109612012. Sise au rue Aliiadhi Albeji Beja nord Béja.

3/ Titre exécutoire n°95124 du jugement civil n°293.

Titre exécutoire n°256 du jugement d'appel civil n°361.

4/ Fonds de commerce pour meuble et matériels de maisons en détail, sise à rue Aliiadhi albeji Beja nord Béja.

5/ Les éléments de fonds de commerce :

- Eléments moraux : Clientèle - Achalandage - Nom commercial - droit au bail.

- Eléments matériaux : tous les biens meubles : marchandises et appareils.

(Voir cahier de charge).

6/ Prix d'ouverture : 20.136.600 dinars après rabaissement le prix de 10% détaillé comme suit :

Eléments matériaux : 393.300 dinars

Eléments moraux : 19.743.300 dinars.

L'adjudicateur doit consigner aux moins 10% du prix d'ouverture en espèce ou avec un chèque certifié chez l'huissier de justice.

NB : Toute dépenses sont à la charge de l'acheteur et seront annoncé le jour même de la vente.

7/ Date de vente le : Jeudi le 6/02/2020 à 10 h au local du fonds de commerce sise au rue Aliiadhi Albeji Beja nord Beja.

8/ Le cahier de charge est à la porté de toute personne intéressée au bureau d'huissier de justice chargé de vente maître Mourad Jribi rue Ali Bech Hamba place elbradiia Béja. Tel : 96644779/78457856.

9/ Le cahier de charge se trouve au bureau de maître Mourad Jribi.

Cette annonce est affichée : - à la municipalité de Béja - au tribunal de 1ère instance de Béja - au local du fonds de commerce - au bureau d'huissier.

Publié au journal Essabeh.

2020R00107VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Najla Jazi

Rezig Centre Bloc D APP 5 Sidi Rezig

Tel : 71297117/20898316

Partie poursuivante: Banque internationale Arabe de Tunisie en la personne de son représentant juridique ,Sté anonyme ,inscrite au

registre de commerce au tribunal de première instance de Tunis sous le n° B187881996, siège n° 70/72 rue Habib Bourguiba Tunis.

Partie saisie : Mm Nalila Chakroun, gérante de société, résidente à 4 rue des métiers chariguia 2 ariana , titulaire de CIN n°12009465.

L'avocat poursuivant : Maître Najla Jazi avocat à la cour d'appel; demeurant au Rezig centre Bloc D appartement 5 sidi rezig.

Propriété Saisie : Il s'agit d'un appartement sis à résidence «el Jinan» a Hammamet sud ayant une superficie de 101 m2 objet du titre foncier n° 560264 Nabeul qui se situe l'appartement comprend un séjour et deux chambres à coucher, une salle de bain, une toilette ;deux halls et une cuisine l'appartement est construit en béton armé, les murs en brique , les portes en bols et les fenêtres en aluminium ,l'appartement est délimité du nord par la rue principale «rue el Jinan» et du sud par un espace libre et de l'est par un autre appartement du bloc 13 et est délimité par 1 ouest de 1 entrée principale de l'appartement .

Mise à Prix : (212 100,000) d Y additionnant le montant des frais et honoraires .

Date et lieu de la vente : la vente de la propriété aura lieu le lundi 17/2/2020 à 9h du matin à la salle des criées du Tribunal de Première Instance de Grombelia. Tout Intéressé peut visiter la propriété saisie tous les jours. Pour la participation aux enchères il faut consigner le 1/3 du prix et se munir des autorisations légales chaque fois ou la loi l'exige.

Pour plus amples renseignements contacter le Greffe du Tribunal de 1ére instance de Grombelia ou bien le cabinet de l'avocat poursuivant.

2020R00114VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant : Saida bent Amer Bouzguanda, demeurant rue Sidi Baeziz Medina Sousse

Le saisi : Héritiers Mohamed Ibrahim Ben Ali Chatbouri :

Sa femme fatima Mansour et ses enfants : Yasin, Ali, Said, demeurant à Hay Ibrahim rue193 n° 6 Sousse.

Avocat Poursuivant :

Maître Fatimazohra Moufarreh, Avocat à la cour de cassation : Rue Victor Hugo Sousse.

Terrain Saisi :totalité 1110 parts indivises de titre foncier 15492 Sousse dénommé - kchoura54- constitué des lots, 524+532 situé à Sousse route kalae Seguira sans vois; d'une superficie 193212 divisé à1680 parts

Mise à prix : 84253.800 dinars

Date et Lieu de vente : 27/02/2020 à 9h du matin à l'audience des criées du tribunal de Sousse 1

Visite de lieu : Chaque jour

Pour plus amples renseignements s'adresser à l'étude Maître Fatima Zahra Moufarreh ou au greffe du tribunal de 1ère instance de Sousse 1.

Tout personne désirant participer doit consigner le tiers de la mise à prix, représenté par un Avocat à la cour d'appel.

2020S00067VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

Banque internationale Arabe de Tunisie S.A en la personne de son Représentant légal, demeurant Avenue Habib Bourguiba n° 70/72 Tunis, Immatricule RN E n° 000110F Tunis en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

Monsieur Karim ben Mohamed Sghaier, Titulaire de la CIN n° 02946093, demeurant rue 22 janvier 1952 Sousse.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat à la Cour de Cassation, Boulevard Ibn Badiss Khezama Sousse, Matricule fiscal : 373343S /A/P/000

Immeuble saisi :

Les parts revenant à Monsieur Karim ben Mohamed Sghaier de la propriété objet du titre

foncier n° 73060 Monastir situé à Ksibet Mediouni (4125/10431parts) situé au périmètre urbain, consistant en une usine de laine composé de 3 ateliers de superficie totale de 2200m2.

2 patios couverts en dur de 407 m2 dont un atelier de lave de laine de 325m2.

2 vieilles bâtisses de 191 et 195 m2 pour teinture de laine et stockage.

Un édifice récent composé d'un sous sol et d'un rez de chaussée de 600 m² chacun pour stockage et exposition

Une maison de fonction délabrée de 190 m 2, un bassin d'eau usée et local moteur.

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de Première instance de Monastir le 26/2/2020 à 9h.

Mise à prix :

Deux Millions Sept Mille Cinq Cent Vingt Sept Dinars 682 millièmes (2.007.527,682 D) avec les frais et honoraires taxés

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à17 heures.

Ne peut participer aux enchères que les personnes ayant consignées le tiers de la mise à prix.

2020S00069VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

Banque de Tunisie S.A en la personne de son Représentant légal, demeurant 2 rue de Turquie Tunis, Immatricule RN E n° 0000120H Tunis, en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

Monsieur, Fethi ben Laroussi Abbes, titulaire de la C.I.N n° 2909230 demeurant à rue 18 janvier Hergla.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat à la cour de cassation, Boulevard Ibn Badiss Khezama Sousse.

M.F : 373343 S/A/P/000

Immeuble saisi :

Les parts revenant à Monsieur Fethi Abbes (400/797 parts) de la propriété objet du titre foncier n° 14188 Sousse situé à Hergla ville issue de la rue 18 janvier, composé de 2 parcelles 1 et 2.

La première parcelle clôturée sauf coté ouest comporte une villa édifiée en pierre de 3 chambres et une pièce de vie, cuisine et salle de bain, le tout en bon état de construction totalisant une superficie couverte de 180 m2, un garage de 2.25 m2 et un jardin de 402m2.

La deuxième parcelle clôturée sauf à l'est sans construction d'une superficie de 395 m2•

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de Première Instance de Sousse 2 le 25/2/2020 â partir de 9h.

Mise à prix :

Cent soixante treize Mille trois cent vingt quatre dinars 968 Millimes (173.324,968 D) avec les frais et honoraires taxés.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à17 heures.

2020S00070VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Après rabais de 40% de la mise à prix initiale

Etude Maître Ayadi Mohamed

Avocat à 7 Rue Ali Bech Hamba Sfax

M.F : 581078/E/A/P/000

Poursuivant : Meher Ben Abdellatif Cheikhrouhou CIN : 05266352 sis à rue 9 Avril Merkez Essedra Sakiet Ezzit Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Ayadi Mohamed 7 rue Ali Bech Hamba Sfax.

Partie saisie : Sami Ben Hédi Kallel sis à rue El lstiklal entrée El kalel n°12 Sakeit Ezzit Sfax CIN : 01290242.

Il serait adjugé le lundi 17/02/2020 à 9H devant l'audience des saisies immobilières du tribunal de première instance de Sfax une parcelle de terrain sise à route de Tunis km 8 Zanket El Hammala Sakeit Ezzit Sfax il consiste en un terrain rectangulaire de 433,50 m² de superficie bornée au sud par une route à l'est par chaari au nord et à l'ouest par Hédi Kallel, une maison est construite sur le terrain composée de 4 chambres, Hall, couloir, cuisine, salle de bain et toilette et 2 vérandas, la maison est entourée de touts les côtes par un jardin, et il existe une pièce au coin nord-est du jardin. L'immeuble est muni de l'électricité et de l'eau potable.

La mise à prix : le prix initial est fixé à 108.000,000 dinars après le rabais de 40% outre les frais et les charges de la première audience fixée à 2299.631 D outre des frais et charges de la 2ème audience

La visite de l'immeuble : peut être faite tous les jours de 8h du matin à 17h du soir. Pour plus de renseignements s'adresser au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposée le cahier des charges ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

Ne peuvent participer aux enchères que ceux qui auront préalablement consignés le tiers de la mise à prix.

2020X00090VEPA1

Vente aux enchères publiques après déduction de la mise à prix de 40%

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D sfax

M. F : 000 PA808008W

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, société anonyme, siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis, inscrite au R.C sous le N° B187881996 et à Sfax en sa succursale.

Partie saisie: Mseddi Mohamed, technicien en forge, titulaire de la CIN n° 05244449, demeurant auparavant à Sfax à route Mahdia km8 Merkez Sebii et actuellement à route Mahdia Km 6 rue jedda sakiet Daiir Sfax

Avocat poursuivant : Maître Ben Abdallah Rim, rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité d'un étage de villa sis à route Mahdia km 6 rue Jedda sakiet Daiir Sfax édifié audessus de la maison du père de la partie saisie nommé mseddi chedly avec une parcelle de terrain constituant l'entrée privée menant à l'étage à travers des escaliers. L'étage est d'une superficie d'environ 135 m2. il se compose d'une véranda ouvrant sur le coté sud, un salon dont le plafond est en stuff, 2 chambres à coucher, une cuisine suivie d'un balcon ouvrant sur l'Est et une salle de bain équipée.

La construction est équipée d'eau potable et d'électricité. Ses équipements sont modestes et son état est moyen.

La totalité du terrain est limité du sud par rue jedda d'où son entrée et une parcelle de terrain appartenant au père de la partie saisie habitant au rez de chaussée, du nord par Abidi et aussi le terrain du père, de l'ouest par

une parcelle du terrain Tain du pére suivie de zouari et de l'Est par dammak.

La mise à prix : 72.000.000 D après déduction de la mise à prix de 40% frais en sus.

Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu lundi le 24/02/2020 à 9 h et les heures qui suivent à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax sis à rue Abou Kacem Chebbi Sfax.

La visite du local : peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2020X00092VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons Sfax

M. F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Banque de Tunisie et des Emirats, Société anonyme, inscrite au R.C au trib de Tunis sous le N° B140831996, siége social 5 bis rue Mohamed Badra 1002 Tunis.

Partie saisie:Jamel Abdennaser Ben Mokhtar Krichen, titulaire de la CIN-01186506, demeurant à Avenue Bourguiba rue chikh Mahmoud krichen el ain Sfax- en sa qualité de tiers détenteur.

Avocat poursuivant : Maître Rim Ben Abdallah ayant son étude à rue kairouan immeuble les 4 saisons bloc D Sfax.

Immeuble objet de la poursuite : La totalité de l'immeuble nommé «Emna29» objet du titre foncier N° 15240 Sfax sis dans un quartier résidentiel à route de Sokra km2.5 à environ 120 m de la dite route du coté droit direction cité el Habib La propriété est un terrain rectangulaire d'une superficie totale de 440 m2, sur lequel est construit un immeuble composé de deux étages indépendants l'un de l'autre et décrit comme suit.

-Le rez de chaussée : est d'une superficie de 175 m2, son entrée se fait à partir d'une passerelle dans le coin sud ouest. Il est complet de point de vue construction, installations et équipements. Son état général est modeste. Il comprend : 2halls, un salon dont le plafond est en stuff, une cuisine, trois chambres, une salle de bain et une véranda.

- Le 1er étage est d'une supeficie de 188 m2, il est accessible à travers des escaliers couverts ouvrant sur l'ouest abordables à partir d'une petite et une grande porte en métal donnant sur l'ouest.

L'étage comprend un grand salon et 3 chambres à coucher dont deux ouvrent sur le nord et dont l'une d'elle contiennent une grande armoire murale. La 3èrne chambre ouvre sur l'ouest. Elle est suivie d'un balcon qui donne sur le nord ct un couloir comprenant une armoire murale et qui mène à une salle de bain donnant sur l'Est et un autre couloir du coté ouest qui mène à une salle d'eau et à une cuisine suivi d'un balcon.

L'étage est achevé. Ses équipements sont en bon état.

La propriété saisie est limitée du sud par Mohamed Abid, de l'Est par Jallouli, du nord par Abdelaziz Azaiz et de l'ouest par une rue d'où son acces.

Remarque : Il convient de noter d'après le rapport d'expertise, que le rez-de-chaussée est encore occupé par Habib Kammoun, le débiteur hypothécaire et- l'ex- propriétaire de l'immeuble saisi tandis que l'étage est occupé par son frére Ridha Kammoun

La mise à prix : 390.000.000 D frais en sus

Date et lieu de la vente :L'adjudication aura lieu mercredi le 26/02/2020 à 9 h et les heures qui suivent dans la chambre des criées du tribunal de première instance sfax2 sis à 4 rue Ahmed Aloulou Sfax

La visite du local : peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2020X00093VEPA1

Vente immobilière

Etude Maître Imed Mseddi

Avocat à la cour de cassation

Partie poursuivante :

Banque Internationale Arabe de Tunisie, société anonyme, RC n°B187881996, représentée par son représentant légal dont le siège social est situé 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis qui a élu domicile chez Arab Debt Recovery sise à 5 rue Talleyrand 8ème étage 1002 Tunis Représentée par Maître Imed Mseddi avocat à la cour de cassation, 12 rue Salem Harzallah 3000 Sfax. MF : 501961F/A/P/000.

Partie saisie :

Société Siryne des dattes et fruits «SOSYDAF» représentée par son représentant légal, RC n°B 14098200, dont le siège social est situé à rue Omar Ebn Abdelaziz Tozeur et à Habaila Tozeur.

Propriété à vendre :

La totalité de l'immeuble constitué d'un dépôt pour réfrigération des dattes et fruits situé à Habaila Tozeur d'une superficie de 195 m², ouvrant sur le Nord, limité à l'Est et Sud par héritiers Ahmed Belaid, à l'Ouest par Mohamed Belaid, au Nord par une avenue et des escaliers pour un étage appartenant à un tiers bâti sur le dépôt, il contient un hall d'une largeur de 3.30 m du côté de l'entrée et 11,07 m au Sud et d'une longueur de 13.62 m, une chambre à gauche de l'entrée d'une longueur de 3.39 m, une salle d'eau et une chambre froide à droite de l'entrée d'une longueur de 6.32 m et d'une largeur de 6.02 m, sa hauteur est de 3 m, construite par des produits isolants (panneaux sandwich), d'une capacité de 100 tonnes.

L'immeuble comprend un bureau du côté Sud, il est lié par l'électricité et l'eau potable.

Mise à prix :

Fixée à cent vingt six mille quatre cent quatre vingt quinze dinars (126.495,000D) en plus des frais et honoraires fixés par le tribunal.

L'enchère ne peut être effectuée que par avocat après consignation du tiers du montant de la mise à prix au moins à la caisse des dépôts et consignation ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable.

Lieu et date de la vente :

La vente aura lieu à l'audience des ventes immobilières au tribunal de première instance de Tozeur sis à route Nafta, le lundi dix sept février deux mille vingt 17/02/2020 à partir de neuf heures du matin.

Constat et visite de l'immeuble :

Le constat et la visite de la propriété à vendre peut s'effectuer quotidiennement, pour de plus amples renseignements il y a lieu de contacter l'avocat de la partie poursuivante aux horaires administratifs et de prendre connaissance du cahier de charges déposé au greffe du tribunal de première instance de Tozeur.

2020X00104VEPA1

Vente immobilière

Etude Maître Imed Mseddi

Avocat à la cour de cassation

Partie poursuivante :

Banque Internationale Arabe de Tunisie) société anonyme. RC n°B187881996, représentée par son représentant légal dont le siège social est situé 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis qui a élu domicile chez Arab Debt Recovery sise à 5 rue Talleyrand 8ème étage 1002 Tunis représentée par Maître Imed Mseddi, avocat à la cour de cassation, 12 rue Salem Harzallah 3000 Sfax MF : 501961F/A/P/000.

Partie saisie :

1) Omar Ben Ammar Lahimer, titulaire de la CIN 03179735 demeurant à cité Chebbi Tozeur.

2) Abdessalam Ben Badreddine Hakika, titulaire de la CIN 03073171 demeurant à la rue Abou Kacem Chebbi Tozeur.

Propriété à vendre :

La totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°1066 Tozeur dénommé «Al Izdihar» situé à l'avenue de Palestine emmenant à l'aéroport de Tozeur - Nafta international connu sous le nom route El Hajij Tozeur, d'une superficie de 468 m², constitué d'un terrain planté par des arbres et comprenant un bâtiment sur la route de 3 magasins avec une entrée au milieu.

La superficie du 1er magasin est de 20.36 m², le 2ème d'une superficie de 20.61m² et le 3ème d'une superficie de 42.38 m².

Référence de l'origine de propriété (volume 02 Tozeur n°1168 date 22/01/2004).

Mise à prix :

Fixée à cent seize mille dinars (116 000, 000D) en plus des frais et honoraires fixés par le tribunal.

L'enchère ne peut être effectuée que par avocat après consignation du tiers du montant de la mise à prix au moins à la caisse des dépôts et consignation ou sur présentation d'un chèque certifié qu d'une caution bancaire irrévocable.

Lieu et date de la vente :

La vente aura lieu à l'audience des ventes immobilières au tribunal de première instance de Tozeur sis à route Nafta, le lundi dix sept février deux mille vingt 17/02/2020 à partir de neuf heures du matin.

Constat et visite de l'immeuble :

Le constat et la visite de la propriété à vendre peut s'effectuer quotidiennement, pour de plus amples renseignements il y a lieu de contacter l'avocat de la partie poursuivante aux horaires administratifs et de prendre connaissance du cahier de charges déposé au greffe du tribunal de première instance de Tozeur.

2020X00105VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet maître Amous Abdelhamid Avocat à la cour de cassation 31 avenue Farhat HAched Sfax

Il sera procédé à la vente immobilière à la chambre des criées au tribunal de 1 ère instance de Sfax 2 sis zone 3 rue 4 Ahmed Aloulou prés CNSS Sfax le Mercredi 19/02/2020 à 9 heures du matin.

Partie poursuivante :

- Banque Internationale Arabe de Tunisie société anonyme son registre de commerce N° B187881996 représentée par son représentant légal dont le siège social est au 70,72 avenue Habib Bourguiba Tunis

Partie saisie :

- Monsieur Hatem Ben Sadok Loukil .directeur commercial, demeurant rue 20 mars Elain Sfax CIN n° 05321044.

Avocat poursuivant :

- Maître Amous Abdelhamid avocat à la cour de cassation demeurant 31 avenue Farhat Hached Sfax.

Immeuble saisi :

Le 1/4 (quart) dans l'indivision du terrain consistant en une parcelle clôturée avec des murs de tous les côtés sis route de l'Afrane km 6 à gauche venant de la ville de Sfax faisant 500m de la route principale d'une superficie de 589m2.

Du coin Nord Est vers le Sud 25,78m puis vers l'Ouest 22,70m puis vers le Nord 22,20m puis vers l'Est 1,17m puis vers l'Est avec inclinaison vers le Nord 1,30m puis vers le Nord 2,62m puis vers l'Est jusqu'au point de départ 21 ,20m.

Délimité au Nord Lahiani au Sud Marrakchi à l'Est rue de 12m d'où l'entrée à l'Ouest Lasaad Loukil

Comportant une construction à 3 étages sous-sol de 168m2 occupé par la partie saisie comme usine de confection et rez de chaussée de 258 m2 et 1er étage de 215 m2 pour logement.

Le sous-sol comportant des escaliers arrivant au rez de chaussée et salle de travail et WC et bureau. Le rez de chaussée formé d'un studio au coin Sud Ouest formé d'un hall cuisine avec une citerne pour les eaux de pluie et WC contient du côté Nord à un logement avec véranda Nord Est des escaliers desserrant au rez de chaussée une salle de travail un passage et 3 pièces et deux dépôts.

Le 1èr étage composé d'une terrasse au coin Nord Est et un balcon au coin Sud Ouest et 2 passages et un sallon et 4 pièces cuisine salle de bain et WC.

Mise à prix :

Cent soixante dix mille deux cent cinquante dinars outre les frais.

Observations :

La visite de l'immeuble saisi peut se faire tous les jours pendant les heures de travail. Le cahier des charges est déposé au greffe et à l'étude de l'avocat poursuivant.

Tout participant étranger doit se prémunir préalablement de l'autorisation du gouvernorat.

Ne peuvent participer aux enchères que ceux qui auront préalablement consigné le tiers de la mise à prix soit 56.750t000 D.

2020X00107VEPA1

Vente aux Enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3éme étage Sfax

*La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, S.A. R, C ; B187 88 1996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

*La partie saisie : Abraham Ben Youssef Hay Ben Ibrahem Noomen commerçant, CIN n°: 08641219 demeurant à Sweni Djerba Mednine.

* L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax.

*L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «Ahmed» objet du TFN 9130 Médenine consistant en la parcelle n° 280 cadastre Midoun X1 sis à la région de Midoun délégation Djerba Midoun et précisément à la zone Touristique Midoun et à proximité de quelques maisons, l'électricité, l'eau potable, réseau téléphonique et au bord d'une route d'une contenance de 888 m2 divisé en3 parcelles n °2, 3 et 5.

La parcelle n°2 consistant en un terrain contenant des oliviers d'une contenance de 446 m2 délimité du coté sud est par une limite ensuite la parcelle n03, du coté sud ouest par une clôture de la parcelle n°282 du coté nord est par une limite puis un terrain qui appartient à la municipalité de Midoun et du coté nord ouest par une limite ensuite un terrain qui appartient à Ali Ben Hriz et Nizar Abdeljawed.

La parcelle n°3 consistant en un terrain nu d'une contenance de 437m2 délimité du coté sud est par une limite ensuite un terrain qui appartient au tiers, du coté sud ouest par une clôture puis un terrain qui appartient au tiers, du coté nord est par une limité puis un terrain qui appartient à la municipalité de Midoun et du coté nord ouest par une limite puis la parcelle n°2.

La parcelle n°5 consistant en un terrain nu d'une contenance de 5m2 délimité du coté est par une limite ensuite un terrain qui appartient à la municipalité de midoun, du coté sud ouest par un clôture de la parcelle n 282 , du coté nord ouest par une limité puis une entrée privée.

*Mise à prix : (88.800.000) frais en sus

*La date et lieu de la vente : lundi le 24/02/2020 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Mednine.

*Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Mednine où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2020X00109VEPA1

Vente aux enchères publiques après réduction de la mise à prix de 40%

Poursuivant : La Banque Tuniso-Saoudienne (ex STUSID BANK) en la personne de son représentant légal, demeurant 32 avenue Hédi Karray 1082 Tunis, immatriculée au registre de commerce sous le n°B16641997.

Partie saisie : Madame Jamila Bent Ahmed Ben Zhani Aissaoui, gérante de société de location de voitures, CIN n°07517820, demeurant 91 rue Habib Chatti Mnaret Hammamet Nabeul.

Avocat poursuivant : Maître Hatem Ben Hassen, avocat près la cour de cassation, domicilié au 67 avenue Alain Savary résidence les jardins II 4ème étage 1082 Tunis.

Immeuble saisi : 250 m² représentant les parts indivises revenant à la partie saisie Madame Jamila Bent Ahmed Ben Zhani Aissaoui dans la parcelle n°15 d'une superficie totale de 1322 m² objet du titre foncier n°540744 Nabeul sis à Hammamet consistant en un terrain nu rectangulaire donnant sur une route et relevant du plan d'aménagement de la région.

Mise à prix : 87.900,000 Dinars (après réduction de 40%) à laquelle s'ajoute la somme de 3.311,669 Dinars frais et honoraires taxés à l'audience du 6/01/2020 ainsi que les frais et honoraires qui seront taxés à la deuxième audience.

Date et lieu de la vente : lundi 24/02/2020 au tribunal de première instance de Grombalia sis à Grombalia à partir de 9h du matin (Affaire n°802).

Observations : l'Immeuble peut être visité tous les jours aux horaires de travail.

Ne peut participer aux enchères que les personnes ayant consignées le tiers (1/3) de la mise à prix et pour les étrangers il est obligatoire en plus d'obtenir une autorisation préalable du gouverneur de la région.

2020400113VEPA1

Vente aux enchères publiques Après Réduction de la Mise à Prix de 40% Etude Maître Mohamed Lahmaier Avocat prés de la cour de cassation

106 Bis Rue de Palestine 1002 Tunis

TEL : 71.801.300

FAX : 71.783.701

Matricule fiscal : 182910 Q/A/P/000

Poursuivant : La Banque de Tunisie (S.A) représentée par son président directeur général, ayant son siège social 2, rue de Turquie 1000 Tunis, identifiant unique 0000120H.

Partie Saisie :1) Samia Bent Abdelkader Zgolli, (C.I.N n°00035913) demeurant à rue Ibn Yasser, Korba Nabeul, - 2) Sonia Bent Houcine Zgolll, (C.I.N n°08714213) demeurant à El Manar 2, - 9 rue Mohamed Dorra Tunis, - 3) Mohamed Jawhar Ben Houcine Zgolli, (C.LN n°05697833) demeurant à Résidence Amira duplex 4, immeuble numéro 4 Ariana, -4) Mohamed Yassine Ben Houcine Zgolli (C.I.N n°08378897) demeurant à Ennasr 2, Résidence Amira duplex 4 immeuble B Ariana tous en leur qualité de cautions solidaires el hypothécaires de la société CE.TECH.

Avocat poursuivant :Maître Mohamed Lahmaier avocat près de la cour de cassation 106 bis rue de Palestine 1002 Tunis,

Désignation du bien a vendre : La totalité des parts indivises revenant aux débiteurs saisis soit (25520 m²) de la totalité des parts soit (51040 m2) constituant le T.F572713 Nabeul dénommé «lot Essalama» sis à la zone El Kanara aux environs de Korba gouvernorat de Nabeul consistant en un terrain agricole non planté.

Mise à prix :(53.592,000 D.T) outre les frais de poursuite.

Date et lieu de la vente : Lundi 24 Février 2020 devant la chambre des criées du tribunal de première Instance de Nabeul à partir de 9h00 du matin.

La Visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observation :Toute personne voulant participer aux enchères et par la voie d'un avocat, doit consigner le 1/3 de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable, les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2020400137VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant : talel jaziri, commerçant, sis à la résidence Aziz n° 11 ain Zaghouane

La partie saisie : Mohamed-Taher ben Fethi Ben Taher Ben Azouz .CIN 00297612, élisont domicile chez Maître boubaker Farhati à 14 avenue Londres Tunis.

Avocat poursuivant: Maître mondher Ben Romdhane MF 000/ P/A/082831/L sis au 30, rue d'irak Tunis tel : 71790845

l'immeuble saisi :un terrain agricole clôturé toit de 3812 m2 objet du titre foncier 498 Ben Arous sis à Mornag Ben Arous Est bâti sur Le local 2 Birkas de terre, dépôt de 33 m2 avec toit de 73 m2, 1 pièce de 5 m2 avec 1 puit profond et 2 villas comme suit:

*1ére villa couvre 320 m² avec véranda couverte et un petit atelier, 1 hall .salon, salle de jeux et 2 chambres à coucher et 2 salles de bain et 1 salle d'eau.

*2éme villa couvre 275m2 avec Véranda, grand hall, salon, 4 chambres à coucher, 2 salles de bain, salle d'eau

Le local est dans un périmètre communal mais hors plan d'aménagement et loti des commodités eau, électricité et autres

Mise à prix : 707.000 D.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le 27-02 -2020 à 9H du matin au tribunal de l ère instance de Ben Arous.

La consultation du cahier de charge se fait au greffe du tribunal ou à l'étude de l'avocat.

Visite des lieux peut se faire tous les jours et tout enchérisseur intéressé doit consigner le tiers du prix avant l'audience.

Autorisation de gouverneur est requise pour les étrangers.

2020400148VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après réduction de 40 % de la mise à prix

Cabinet Maître Nabil Yassine Seffen

Tél. 71. 797 .400

M F: 424901K/A/P/000

1/- Créancier Poursuivant : Amen Bank SA RC : B176041996 représentée par son président directeur général demeurant à l'avenue Mohamed V Tunis créancier hypothécaire, élisant domicile au cabinet Maître Nabil Yassine Seffen avocat prés la cour de cassation ayant son cabinet à la rue D'IRAQ n° 6 Tunis 1002 avocat poursuivant.

2/- Débiteur saisi: Monsieur Mehrez Ben Mohamed Cheriha CIN N°04632115 demeurant au 47 Rue Sidi Rezig Megrine - En qualité de caution hypothécaire de Monsieur Mohamed Sami Cheiha CIN N° 00372481.

3/- Désignation de l'immeuble saisi : Il s'agit de la totalité objet du titre foncier N°619900 Nabeul dénommé «CHRIHA» situé à l'angle de la rue Abou El Kacem El CHebbi et le boulevard 9 avril Slimane Nabeul, d'une superficie de 293 m2 sur lequel est édifié une construction non achevée (fondation et poutres en béton armé uniquement)

4/- La Mise à prix: De la totalité de l'immeuble saisi est fixée à 93.551,970 dinars sans compter les frais de poursuite qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience.

5/- Date et lieu de la vente : La vente de la totalité de l'immeuble objet de la saisie aura lieu à l'audience et devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Grombalia sis à la ville de Grombalia le Lundi 24 Février 2020 à partir de 9 heures du matin.

- Tout intéressé peut visiter l'immeuble saisi aux heures de travail sans condition particulière.

- Pour participer aux enchères, il faut consigner le un tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable

- Pour les étrangers, ceux-ci doivent se prévaloir de l'autorisation du gouverneur de la région.

2020400149VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après réduction de 40 % de la mise à prix

Cabinet Maître Nabil Yassine Seffen

Tél. 71. 797 .400

MF: 424901K/A/P/000

1/ Créancier Poursuivant: AMEN BANK SA RC: 13176041996 représentée par son président directeur général demeurant à l'avenue Mohamed V Tunis créancier hypothécaire, élisant domicile au cabinet Maître Nabil Yassine Seffen avocat prés la cour de cassation ayant son cabinet à la rue D'IRAQ n°06 Tunis 1002 avocat poursuivant.

2/ Débiteur saisi: 1/- Mourad Ben Othman CIN N°01848625 -demeurant à Sidi Dhaher Bouargoub Nabeul - En sa qualité de caution hypothécaire la société Poissonnerie Zinouba SARLI, RC N°n5152462014

2/- Fatma Snoussi épouse Mourad Ben Othman CIN N° 0639491 demeurant à Sidi Dhaher Bouargoub Nabeul -rnariée à Mourad Ben Othman selon le régime de communauté des biens

3/- Désignation de l'immeuble saisi: Il s'agit de 907,5 parts indivises sur 19150 parts du titre foncier n° 630446 Nabeul dénommé «SENIAT MYRA» situé à Sidi DHAHER Nabeul, et correspond à un terrain de 907,5 m2 planté d'oliviers et agrumes.

4/- La Mise à prix: est fixée à 58.806,000 dinars sans compter les frais de poursuite qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience.

5/- Date et lieu de la vente: aura lieu à l'audience et devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Grombalia sis à la ville de Grombalia le Lundi 24 Février 2020 il partir de 9 heures du matin.

• Tout intéressé peut visiter l'immeuble saisi aux heures de travail sans condition particulière.

• Pour participer aux enchères, il faut consigner le un tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable

• Pour les étrangers, ceux-ci doivent se prévaloir de l'autorisation du gouverneur de la région.

2020400150VEPA1

Avis aux créanciers

HENTATI TRADING COMPANY "HTC"

Siège social : Route de Gabès Km 8 Thyna Sfax

Capital : 17000 DT

Identifiant unique : 0503781M

CNSS : N°323189-82

La Cour d'appel de Sfax a rendu l'arrêt n°76712 en date du 18-11-2019 ayant jugé "en dernier ressort la recevabilité de l'appel en la forme et sur le fond infirme le jugement de première instance et juge de nouveau l'approbation du sauvetage de la société Hentati Trading Company en la personne de son représentant légal

conformément au plan proposé par l'administrateur judiciaire M. Abderrahmène Makni dans son rapport du 12/10/2010 et confie à ce dernier la mission de contrôle l'exécution à charge pour lui d'informer le tribunal en cas de besoin des données en rapport avec l'avancement du plan de sauvetage et d'adresser une copie à la commission de suivi des entreprises économiques et ordonne l'inscription du présent arrêt au registre national des entreprises de l'appelante sa publication au journal Officiel de la République Tunisienne au frais de l'appelante".

2020X00082VEPA2

Avis de faillite

Société El Assala COMMERCIALE

Siège social : Route de GREMDA - Km 6 -Sfax

RC : B115731999

MF : 0538689F

Suivant le jugement n° 5586 du tribunal de première instance de Sfax 2 du 08 Janvier 2020, il a été déclaré la faillite de la Société EL ASSALA COMMERCIALE et la date de cessation de paiement le 18 Juin 2018. Il a été désigné Mme Nour Elhouda Aouinet juge commissaire et Mlle Afef Aribl syndic de faillite.

Les créanciers sont invités à remettre au syndic de faillite, sis à l'avenue 18 Janvier Immeuble Baya -Sfax, leurs titres de créances avec un bordereau indicatif des pièces remises et des sommes réclamées, certifié, sincère et véritable. Tél. : 53923326.

2020X00103VEPA2

Avis aux créanciers

Le greffier prés le tribunal de première instance d'Ariana annonce la distribution du montant de la 6.300.000D consigné à la caisse des dépôts et consignation auprès de la trésorerie générale de Tunisie le 10/8/2017 suivant reçu n°R006580.La présente affaire de distribution est enroulée à la demande de Maître Jlassi Rania a le droit de madame Hnia Jraidi contre la société ASMA CHAUSSURES sous le n°246. Le présent avis est rédigé conformément à l'article 468 c.p.c.c qui dispose «dans les trente jours de la publication au journal officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit, à peine de forclusion produire ses titres de créance au greffe du tribunal, avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance s'il y a lieu. Les dispositions du présent article doivent, à peine de nullité, être rappelées dans les avis, insertion et sommation prévus aux deux articles précédents».

2020400112VEPA2

Avis de distribution

Le greffier de la chambre de distribution au tribunal de 1ére instance de Tunis 1 annonce suivant l'affaire n° : 2012 l'ouverture de la procédure de distribution d'un montant de 15.405,640 D. consigné à la recette des finances le 21/08/2019 reçu n : M019041.

Suivant la requête déposée au greffe du tribunal de 1ére instance de Tunis 1 par maître Karabaka Salwa au nom du requérant Foued Jalal à l'encontre de Mr Bjaoui Taoufik en tant que débiteur.

Tout créancier qui entend participer à la distribution de ce montant doit à peine de forclusion dans un délai de 30 jours, produire ses titres de créance au greffe de tribunal.

L'article 468 CPCC stipule dans les trente jours de la publication au journal officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit, à peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du tribunal, avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant cette demande énoncera les causes de préférence de la créance , s'il y'a lieu.

Les dispositions du présent article doivent, à peine de nullité, être rappelées dans les avis, insertion et sommation prévus aux deux articles précédents.

2020400131VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation

Assemblée générale extraordinaire de la compagnie fromagère -SA - CF

Capital social 24 311 000 DT

Siège social : Immeuble le Dôme, Rue du Lac Léman, les Berges du Lac 1053, Tunis

Identifiant unique 1045791/V

Les actionnaires de la Compagnie Fromagère -SA, sont convoqués à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire, qui se tiendra le vendredi 14 février 2020 à 10h00 au siège social sis à l'immeuble le Dôme rue du Lac Léman Les Berges du Lac Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'augmentation du capital par un apport en numéraire et suppression du droit préférentiel de souscription,

2. Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur l'augmentation du capital par un apport en numéraire et suppression du droit préférentiel de souscription;

3. Approbation de la suppression des droits préférentiels de souscription avec réservation de la totalité de l'augmentation du capital au profit de SAVENCIA FROMAGE &DAIRY INTERNATIONA SAS et la Société DELICE HOLDING «DH» SA;

4. Augmentation de capital en numéraire par voie d'émission d'actions ordinaires, avec suppression du droit préférentiel de souscription, au profit de SAVENCIA FROMAGE &DAIRY INTERNATIONA SAS et la société DELICE HOLDING «DH» SA;

5. Modification corrélative des statuts ;

6. Pouvoirs pour signer la déclaration de souscription et de versement et tous actes relatifs à l'augmentation du capital;

7. Pouvoirs en vue des formalités.

2020R00108SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société RAPID RECOUVREMENT (Filiale de la Banque de Tunisie et des Emirats «B.T.E »)

SA au capital de 300 Milles dinars

Identifiant unique au registre national des entreprises:

802595/C

Messieurs les actionnaires de la société RAPID RECOUVREMENT (Filiale de la Banque de Tunisie et des Emirats« B.T.E ») sont invités à l'assemblée générale ordinaire (A.G.O) qui aura lieu le Mardi 25 Février 2020 à 13H00 au siège de la Banque de Tunisie et des Emirats «B.T.E» à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'activité et les états financiers de la société arrêtés au 31/12/2019;

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur les états financiers arrêtés au 31/12/2019;

3- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2019;

4- Affectation des résultats relatifs à l'exercice 2019;

5- Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2019;

6- Fixation des jetons de présence;

7 - Nomination d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2020, 2021 et 2022;

8- Renouvellement du mandat des administrateurs pour les exercices 2020, 2021 et 2022.

N.B. Les documents relatifs à ladite assemblée générale ordinaires sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la société durant les délais légaux.

2020R00118SANB3

Convocation de l'assemblée générale extraordinaire de la société la paix S.A.

Capital social: 141490610 dinars

Siège social: GP1 KM 12 Ezzahra

Matricule fiscal: 35743/Y/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société la paix S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 14/02/2020 à 10 H au siège social de la société sis au GP1 KM12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes relatifs à l'augmentation du capital et à la suppression du droit préférentiel de souscription.

- Augmentation du capital social en numéraire avec prime d'émission.

- Suppression de droit préférentiel de souscription.

- Modification corrélative des statuts.

- Pouvoirs.

Le projet de résolutions ainsi que le rapport du conseil d'administration sont à la disposition des actionnaires au siège social susmentionné.

2020R00119SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Sté MEDI-Cult SA

Capital de 240.000 DT

RC: B2422412009

MF: 1092247NAM000

Route de Zaghouan Km 29

1111 Djebel El Ouest Zaghouan

Les actionnaires de la société Medi-Cult sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra au siège de la SICAR INVEST, le 26/02/2020 à 10 heures du matin à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entériner le retard dans la convocation de l'assemblée générale ordinaire pour l'exercice 2018.

2. Lecture et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration pour l'exercice 2018.

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2018

4. Approbation des états financiers et des conventions réglementées de l'exercice 2018.

5. Affectation de résultat de l'exercice 2018

6. Quitus aux membres du conseil d'administration

7. Jetons de présence

8. Pouvoir pour formalité

9. Questions diverses.

2020R00124SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 20/2/2020

Société avicole el Baraka

S.A au capital de 11.000.000 DT

Siège social: Km 4 Route Ain Tbornok Grombalia

RNE: 1096461 K.N.M.000

Les actionnaires de la société avicole «EL BARAKA» sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le Jeudi 20 février 2020 à 11h00 au siège social de la société sis à Km4 Route Ain Tbornek Grombalia , à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Lecture du rapport de conseil relative à l'augmentation du capital

2- Approbation de l'augmentation du capital en numéraires.

3- Modification statutaires;

4- Délégation de pouvoirs au président de conseil.

2020400139SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 20/2/2020

Société Agricole Taissir

S.A au capital de 16.500.000 dinars

Siège social: KM4 Route Ain Tbornek Grombelia

MF: 20479Z/N/M/000

Les actionnaires de la société Agricole «TAISSIR» sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le Jeudi 20 février 2020 à 10h00 au siège social de la société sis à km 4 route Ain Tbornek Grombalia, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1 - Lecture du rapport de conseil relative à l'augmentation du capital

2 - Approbation de l'augmentation du capital en numéraires

3 - Modification statutaires

4 - Délégation de pouvoirs au président de conseil.

2020400140SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de la Tuniso-Emiratie de Participations - (TEP)

Siège Social: Centre Urbain Nord - Immeuble Ennour 5éme étage - 1082 Tunis

R.C: B 138982002

M.F:8029061X SA

Matricule CNSS: 144735-11

Messieurs les actionnaires de la (TEP) sont invités en AGO le Mardi 25 Février 2020 à 11h00 au siège Social de la Banque de Tunisie et des Emirats sis au 5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Lecture et Approbation du rapport de gestion du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice 2019.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2019.

3. Approbation des états financiers de la société pour l'exercice 2019 et du résultat annuel.

4. Affectation du résultat de l'exercice 2019.

5. Renouvellement des mandats des administrateurs de la société.

6. Désignation d'un commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2020-2021-2022

7. Quitus aux administrateurs de la société pour leur gestion de l'exercice 2019.

8. Fixation des jetons de présence et de l'indemnité de représentation pour l'exercice clos 2019.

2020400141SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de mise en valeur et de développement agricole Ardh elkhir

SMVDA ARDH EL KHIR

R.C : B24118452010 Tribunal de Première Instance de Tunis

M.F : 1157631Z

Siège Social : App 2-4 Résidence Selma rue Mongi Slim l'aouina Tunis

En vertu de la décision judiciaire rende par le juge commissaire le 13/01/2020, il est décidé de convoquer les actionnaires de la société de mise en valeur et de développement agricole Ardh el khir-«SMVDA ARDH EL KHIR », de se présenter à l'assemblée générale ordinaire qui se déroulera le 20 février 2020 à 10h00 au bureau de l'administrateur judiciaire de la société Me Khalfi Sihem sis au 19 rue de Libye Lafayette 4éme étage Tunis 1002, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des états financiers 2010, 2011, 2012, .2013, 2014 et 2015:

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Divers.

2020400146SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de mise en valeur et de développement agricole Ardh elkhir

Smvda Ardh elKhir

R.C : 824118452010 Tribunal de Première Instance de Tunis

M.F : 1157631Z

Siège Social : App 2-4 Résidence Selma rue Mongi Slîm l'aouina Tunis

En vertu de la décision judiciaire rendue par le juge commissaire le 13/01/2020, il est décidé de convoquer les actionnaires de la société de mise en valeur et de développement agricole Ardh el khir

SMVDA ARDH EL KHIR ", de se présenter à l'assemblée générale

ordinaire qui se déroulera e 20 février 2020 à 12h00 au bureau de l'administrateur judiciaire de la société Me Khalfi Sihem sis au 19 rue de Libye Lafayette 4éme étage Tunis 1002, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Nomination d'un commissaire aux comptes:

* Premier Mandat: 2016, 2017 et 2018.

* Deuxième Mandat: 2019, 2020 et 2021.

- Divers.

2020400147SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'A.G.O de 24/2/2020

Société de promotion immobilière El JAR

S.A.R.L au capital de 150 000 DT.

Siège social : 95, Avenue du 2 mars 1934 - Zahra - 2034

MF : 0865456M

L'assemblée générale ordinaire de la société SPI EL JAR aura lieu le 24/2/2020 à 10 h au bureau du commissaire aux comptes sis à 63, avenue Habib Bourguiba le parnasse 4éme étage B°402.

L'ordre du jour de l'assemblée générale Ordinaire est :

- Lectures des rapports de gestions, des rapports général et spécial du commissaire aux comptes et des états financiers pour les exercices 2017 et 2018.

- Approbation des états financiers, des rapports de gestions et des rapports du commissaire aux comptes pour les dits exercices.

- Approbation des conventions réglementées pour les exercices 2017 et 2018.

- Quitus aux gérants pour les exercices 2017 2018.

- Affectation des résultats.

- Approbation du projet de partage des duplex en stocks entre les associés.

- Questions diverses.

2020T00077SRLB3

Convocation à l'A.G.E du 24/02/2020

Société de promotion immobilière EL JAR

S.A.R.L au capital de 150 000 DT.

Siège social : 95, Avenue du 2 Mars 1934 - Zahra 2034

MF : 0865456M

L'assemblée générale extraordinaire de la société SPI El JAR aura lieu le 24/02/2020 à 11H au bureau du commissaire aux comptes sis à 63, avenue Habib Bourguiba le parnasse 4éme étage B°402.

L'ordre du jour de l'assemblée générale Extra Ordinaire est :

- Approbation des projets de cession des parts sociales.

- Le changement du mode de gestion de la société.

- Questions diverses.

2020T00078SRLB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé que Monsieur Mégdich Raouf (SOCIETE HUILE DU NORD OUEST) demeurant n° 2 Rue Mouhamed Salah Dridi Borj louzir SOKRA Gouvernorat ARIANA a présenté une demande enregistrée au Gouvernorat de Siliana sous le N° : 16148 en date du 25/12/2019 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de 2ème catégorie consistant en une Huilerie Située à La Zone Industrielle Sidi Bourouis gouvernorat de Siliana, conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés au siège du gouvernorat.

Toutes les réclamations contre l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par le Gouverneur de Siliana; Délégué de la région dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

DIVERS

Avis au public

Attestation

Mr Hatem ben Neji ben Mohamed Gayed titulaire de la CIN N° 01597469 délivrée le 06/04/2017 déclare avoir perdu son titre de propriété n° 1/31194 objet du titre foncier 73628 Monastir sis à Z.I prés de l'usine STEG et il a un certificat de perte n°14.

2020S00066DIVD2

Perte de deux titres de propriété

Annexe à l'avis émis au journal «Echourouk» le 07 janvier 2020

Mourad ben Mahmoud Bougamra, CIN : 04170616 du 09/12/1999, demeurant à Av. de la liberté Ouardanine, déclare qu'il a perdu ses deux titres de propriété relatifs aux deux biens sis à Ouardanine, qu'il détient à part égale et par l'indivise avec son frère Hechmi Bougamra, CIN : 04152411 du 22/12/1995,· demeurant aux mêmes lieux, avec les références suivantes :

1er titre n° 03/701 et 2éme titre n° 03/702 du 8/12003 délivrés par la conservation de la propriété foncière de Monastir, il a reçu à cet effet une attestation de perte émise par le poste de la sûreté nationale à Ouardanine n° 585 du 31/12/2019.

Il voulait établir deux copies originales des deux titres perdus de la conservation de la propriété foncière à Monastir.

Celui qui a une objection doit la présenter à la conservation de la propriété foncière à Monastir durant le délai légal à partir de la date de cet avis

2020S00071DIVD2

Avis

heritiers ben Salah Abdelmajid annoncent qu'ils possèdent maison à route gremda km2 Sfax effectuer par l'acte de partage qui était fait le 14/3/2013 et le 3/8/1991 ils ont perdu le titre de propriété et ils désirent se faire délivrer une autre copie originale tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Naoufel Trigui et ce dans un delai de 70 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2020X00094DIVD2

Avis

MF : 934441/Q

Fekria Karray titulaire de carte d'identité N° 01100149 et sa fille Angham Mezghani titulaire de carte d'identité n° 08317551 annoncent qu'elles ont perdu leur titre de propriété qui se présente en un acte de vente rédigé le 25 Août 2006 enregistré à Sfax le 21 Septembre 2006 N° M058423 par les deux notaires Mhamed Ali Karray et Kais Karray à propos du terrain d'une superficie de 468 m2, situé à «Route Ain km2 Sfax» et elles veulent le remplacer par un autre titre original. Toute contestation doit être adressée au bureau du notaire Mhamed Trabelsi 26 avenue des notaires Sfax dans un délai de 70 jours à compter de la date de publication de cet avis. Toute opposition après ce délai sera rejetée.

2020X00095DIVD2

Avis

Heni Nsir titulaire de la carte d'identité N° 05763537 et son frère Hatem Nsir titulaire de carte d'identité N°05739793 annoncent qu'ils ont perdu leur titre de propriété qui se présente en un acte de donation rédigé le 26 décembre 2014 enregistré à Sfax le 05 janvier 2015 N° M000293 par les deux notaires Mhamed trabelsi et Mohamed Fakhfakh à propos de la boutique d'une superficie de 10 m2, situé à "ouled yenig kerkenah Sfax" et ils veulent le remplacer par un autre titre original. Toute contestation doit être adressée au bureau du notaire Mhamed Trabelsi 26 avenue des notaires Sfax dans un délai de 70 jours à compter de la date de publication de cet avis. Toute opposition après ce délai sera rejetée.

2020X00096DIVD2

Avis

MF : 934441/Q

Fathia Mejdoub titulaire de carte d'identité n° 01258551 annonce qu'elle a perdu son titre de propriété qui se présente en un acte de donation rédigé le 14 juin 2014 enregistré à Sfax le 19 août 2014 N M044673 par les deux notaires Mhamed Trabelsi et Mohamed Fakhfakh à propos de la maison d'une superficie de 350 m2, situé à route kaied Mhamed km 1.5 Sfax et elle veut le remplacer par un autre titre original. Toute contestation doit être adressée au bureau du notaire Mhamed Trabelsi 26 avenue des notaires Sfax dans un délai de 70 jours à compter de la date de publication de cet avis.

2020X00097DIVD2

Avis

Mme Aicha bent Mohamed ben fraj Trabelsi annonce que le titre de propriété de sa mère décédée Mariem bent abd Allah Elayedi concernant la maison populaire numéro 55 située à cité el Habib rue el Mharza klm4 Sfax et même- sa propriété d'une parcelle de la maison nommée ci-dessus ont disparu et elle veut extraire un autre titre original qui remplace le perdu. Toute opposition doit être adressée au bureau du notaire Mme Ben Farhat Amel son siège se trouve à cité el Habib quartier 2167 numéro 3 Sfax dans un délai de 70 jours à partir de cette publication dans le journal officiel de la République Tunisienne.

Toute opposition après ce délai sera rejetée.

2020X00099DIVD2

AGENCE TUNISIENNE DE SOLIDARITE

BILAN
(Exprimé en dinars)

Actifs		31/12/2018	31/12/2017
Immobilisations incorporelles		707 088	707 088
Moins : amortissements		-691 916	-681 327
	I.III	15 172	25 761
Immobilisations corporelles		3 040 897	3 089 195
Moins : amortissements		-2 850 578	-2 868 589
		190 319	220 606
Immobilisations financières	II.III		3 751 326
Moins : provisions		0	
		43 864	3 751 326
Total des actifs immobilisés		249 355	3 997 693
Autres actifs non courants		0	0
Total des actifs non courants		249 355	3 997 693
Stocks	III.III	265 636	217 773
Moins : provisions			
		265 636	217 773
Clients et comptes rattachés		0	0
Moins : provisions		0	
		0	0
Autres actifs courants	III.IV	1 318 162	1 303 478
		-188 660	-206 245
Placements et autres actifs financiers		1 129 502	1 097 233
	III.V	6 300 000	2 600 000
Liquidités et équivalents de liquidités	III.VI	2 734 530	2 140 201
Total des actifs courants		10 429 668	6 055 207
Total des actifs		10 679 023	10 052 900

BILAN
(Exprimé en dinars)

Capitaux propres et Passifs		31/12/2018	#	31/12/2017
Capitaux propres				
Réserves		2 331 924		2 331 924
Réserves d'investissement		3 200 000		3 200 000
Autres réserves (fonds scciales)	VII.III	839 261		903 379
Résultats reportés		427 399		385 456
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		6 798 584		6 820 759
Résultat de l'exercice		416 005		46 943
Total des capitaux propres avant affectation		7 214 589		6 867 702
Passifs				
PASSIFS NON COURANTS				
Emprunts		1 136		1 136
Autres passifs financiers				
Provisions	III.VIII			32 526
Total des passifs non courants		1 136		33 662
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et comptes rattachés	III.IX	356 021		132 260
Autres passifs courants	III.X	3 107 277		3 019 276
Concours bancaires et autres passifs financiers				
Total des passifs courants		3 463 298		3 151 536
Total des passifs		3 464 434	0	3 185 198
Total des capitaux propres et des passifs		10 679 023		10 052 900

2020R00104BCFA5

Pour la légalisation de la signature : le président de la municipalité

ISSN 0330.9258

Certifié conforme : le président directeur général de l'I.O.R.T.

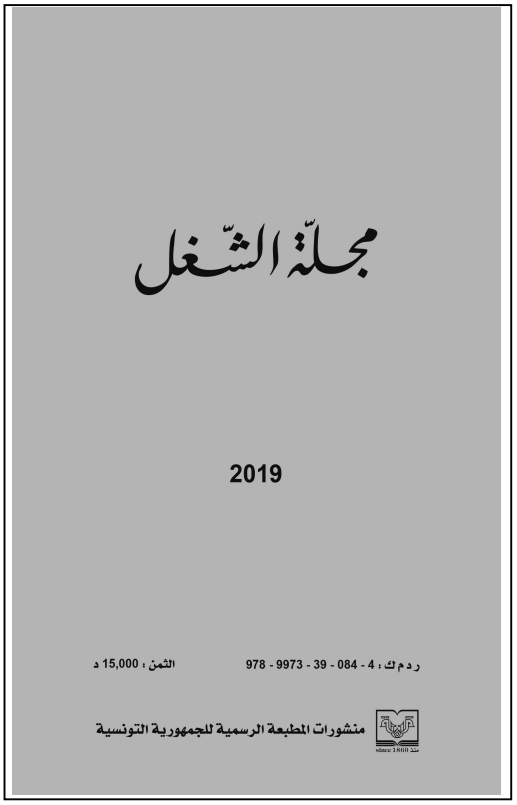
AGENCE TUNISIENNE DE SOLIDARITE

ETAT DE RESULTAT
EN DINARS TUNISIEN

PRODUITS D'EXPLOITATION	2018	2017
Revenus	3 011 107	2 693 579
Autres produits d'exploitations	2 244 294	1 658 608
Total des produits d'exploitations	**5 255 401**	**4 352 187**
CHARGES D'EXPLOITATIONS		
Variation des stocks des pts finis et encours	(47 863)	(117 446)
Achat d'approvisionnement consommés	373 648	426 215
Charges de personnel	4 183 696	3 882 029
Dotations aux amortissements et aux provisions	12 529	32 177
Autres charges d'exploitations	603 572	502 744
Total des charges d'exploitations	**5 125 582**	**4 717 871**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**129 819**	**(373 531)**
Charges financières nettes	(20 413)	(44 271)
Produits des placements	468 106	467 445
Autres gains ordinaires	13 921	58 220
Autres pertes ordinaires		(7 047)
Résultat des activités ordinaires avant impôt	**591 433**	**100 816**
Impôt sur les sociétés	(175 428)	(53 873)
Résultat des activités ordinaires après impôt	**416 005**	**46 943**
RESULTAT DE L'EXERCICE	**46 943**	**46 943**

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
EN DINARS TUNISIEN

	2018	2017
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'EXPLOI	**726 790**	**(239 286)**
Résultat de l'exercice	416 005	46 943
Ajustement pour :		
Amortissement et provisions	62 687	80 222
Variation des :		
- Stocks	(47 863)	(117 446)
- Pertes de changes	20 413	27 554
- Autres actifs	14 684	40 577
- Fournisseurs et dettes assimilés	311 762	(175 687)
Plus ou moins values de cession	-	-
Reprises sur provisions	(50 898)	(60 295)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTIS	**(63 343)**	**32 059**
Décaissement provenant de l'acquisition d'immo corporelles	(48 343)	(30 902)
Encaissement provenant de cession d'immo corporelles		58 220
Décaissement provenant de l'acquisition d'immo financiers	(15 000)	(5 000)
Encaissement provenant de cession d'immo financiers		9 741
Décaissement provenant des crédits accordés		
Encaissement provenant des crédits accordés		
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEM	**(63 343)**	**(94 664)**
Dividendes et autres distributions		
Décaissements de participation au fond sociale	(153 363)	(225 021)
Encaissement provenant du fond sociale	84 245	130 357
Incidence de variation des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		
Variation de trésorerie	**594 329**	**(301 891)**
Trésorerie au début de l'exercice	**2 140 201**	**2 442 092**
Trésorerie à la clôture de l'exercice	**2 734 530**	**2 140 201**



منشورات : 2019

ر د م ك 978-9973-39-084-4

الحجم : 20 X 13

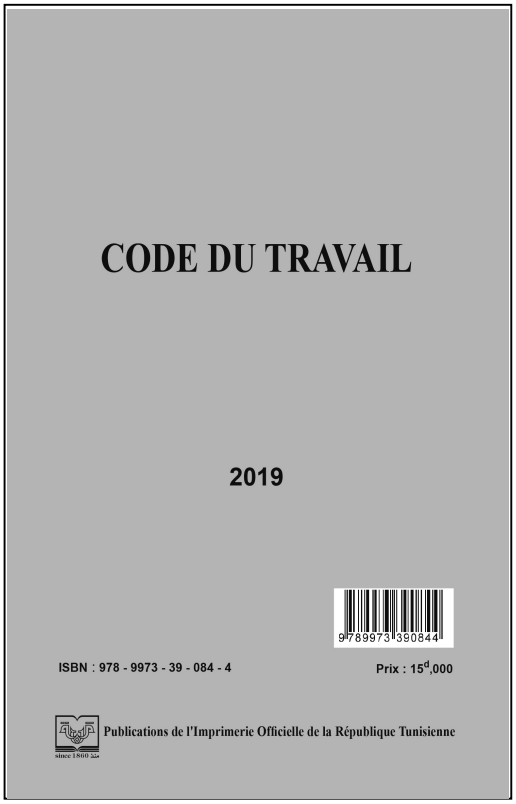
الثمن : 15,000 د

Edition : 2019

I S B N : 978-9973-39-084-4

Format : 20 X 13

Prix : 15,000 D



* Ces publications ne sont pas assujetties à la T.V.A.
* Plus 600 millimes (timbre fiscal) pour chaque facture émise.

* لا تخضع هذه المنشورات للأداء على القيمة المضافة.
* يضاف إلى الثمن 600 مليم (طابع جبائي) على كل فوترة.

L'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne En Ligne



le site web de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne est entré en ligne le 22 Janvier 2009 sous l'adresse suivante :

www.iort.gov.tn

Le site web fonctionne en trois langues arabe, anglaise et française et permet à l'utilisateur de consulter en temps réel :

- **le Journal Officiel des lois, décrets et arrêtés depuis l'année 1956,**
- **le Journal Officiel des annonces légales ,réglementaires et judiciaires,**
- **le Journal Officiel du Tribunal Immobilier,**
- **les Codes juridiques**

Le site web permet à son utilisateur sur sa demande de bénéficier de la prestation « insertion des annonces légales et réglementaires » sur CD à travers des modèles préétablis figurant dans le site.



Abonnement au Journal Officiel

de la République Tunisienne

Annonces légales, réglementaires et judiciaires

Pour l'acquisition de votre abonnement au Journal Officiel :

Contacter le siège de l'Imprimerie Officielle, avenue Farhat Hached, 2098 Radès -

Tél. : 71.434.211 ou l'un des bureaux de vente ci-après :

*** 1000 - Tunis** : 1 rue Hannon - Tél. : 71.329.637

*** 1002 - Lafayette :** 18 rue Irak - Tél. : 71.842.661 - Fax : 71.844002

*** 4000 - Sousse** : Cité C.N.R.P.S rue Rabat –

Tél. : (73) 225.495

*** 3051 - Sfax** : Centre El Alia, route El Aïn, Km 2.2

Sfax - Tél. : (74) 460.422

Site web : www.iort.gov.tn

Le paiement se fera en espèces ou par chèques ou par virement postal ou bancaire au nom de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne à l'un des comptes ci-après :

S.T.B. : (Mégrine) 10106045231056678893

C.C.P. N° 17001000000006101585

Prix du numéro du J.O.R.T de l'année en cours

Edition originale : 2,400 dinars + 1% F.O.D.E.C. ***Traduction française : 3,300 dinars + 1% F.O.D.E.C.***

Frais d'envoie en sus